

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI



ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)



RAPPORT D'ANALYSE DEUXIEME PASSAGE (juillet-septembre) 2017

**ACCESSIBILITE AUX SOINS DE SANTE,
APPRECIATION DE LA POPULATION SUR LES
ACTIONS PRIORITAIRES A ENTREPRENDRE
ET DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES**

**TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS : INDICATEURS DE
CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION**

Indicateurs Passage 2	Ensemble	Milieu		Sexe	
		Urbain	Rural	H	F
Santé					
Taux de morbidité (%)	25,5	24,1	26,0	24,5	26,5
Proportion des individus ayant contracté le paludisme au cours des 03 derniers mois	16,5	13,1	17,6	16,1	16,9
Proportion de la population consultée chez un guérisseur ou un marabout (%)	15,5	9,9	17,4	17,2	13,9
Proportion de la population habitant à moins d'un Km d'un établissement de santé (%)	49,0	43,8	50,8	49,2	48,9
Proportion de la population habitant à plus de 15 Km d'un établissement de santé (%)	9,0	5,2	10,2	9,3	8,7
Migration et transferts au sein des ménages					
Proportion des ménages recevant les transferts d'argent dont au moins un (1) membre vivant en dehors de la localité	48,5	41,5	50,8	47,0	61,8
Montant des transferts reçus par les ménages (en milliards de FCFA)	72,8	22,8	50,0	59,4	13,4
Pauvreté subjective					
Proportion des ménages vivant difficilement avec leur niveau de revenu (%)	20,0	19,9	20,0	19,6	24,1
Proportion des ménages vivant bien avec leur niveau de revenu (%)	5,6	6,0	5,5	5,7	5,4
Proportion des ménages se considérant pauvre (%)	52,1	45,9	54,6	49,2	42,6
Proportion des ménages estimant que leur niveau de vie s'est dégradé au cours de l'année écoulée (%)	23,6	25,6	22,9	26,6	24,6
Proportion des ménages estimant que leur niveau de vie s'est amélioré au cours de l'année écoulée (%)	19,0	19,8	18,8	17,7	21,9
Dépenses de consommation					
Dépenses moyennes par ménage (FCFA)	434 258	576 020	378 232	436 558	405 425
Dépenses moyennes par tête (FCFA)	69 435	103 265	56 066	67 693	91 279
Dépenses par équivalent adulte (FCFA)	90 886	133 018	74 235	88 649	90 886

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

TABLE DES MATIERES

	Page
TABLE DES MATIERES.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
AVANT PROPOS.....	7
RESUME EXECUTIF	8
INTRODUCTION.....	10
1 METHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE	11
2 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE	15
2.1. Etat de santé de la population	15
2.2. Recours thérapeutiques et accessibilité des structures de santé.....	18
2.3. Qualité de l'offre sanitaire	21
3 MIGRATIONS ET TRANSFERTS AU SEIN DES MENAGES.....	23
3.1. Mouvement migratoire de la population.....	23
3.2. Montant et allocation des transferts reçus	25
4 PAUVRETE SUBJECTIVE.....	28
4.1. Appréciation des ménages sur la pauvreté et besoins minimums à satisfaire	28
4.2. Opinions des ménages sur les actions prioritaires à mener pour sortir de la pauvreté	35
5 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES.....	38
5.1. Dépenses totales.....	38
5.2. Part des dépenses par fonction de consommation	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Structure de l'échantillon avant et après l'enquête.....	12
Tableau 2 : Evolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%).....	15
Tableau 3 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le groupe d'âges au cours des trois derniers mois (%).....	16
Tableau 4 : Prévalence de certaines maladies par région, milieu et tranche d'âge de la population (%).....	17
Tableau 5 : Répartition de la population ayant consulté des infrastructures sanitaires par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le type d'infrastructure (%).....	19
Tableau 6 : Répartition de la population par région et milieu selon la distance parcourue pour atteindre le service de santé où la consultation a eu lieu principalement (%).....	20
Tableau 7 : Opinions de la population ayant rencontrée des problèmes au cours de leur consultation selon le type de problème (%).....	22
Tableau 8: La situation migratoire des ménages par région et milieu de résidence.....	23
Tableau 9 : Montant des transferts externes (hors Mali) reçus par région (en millions de FCFA).....	25
Tableau 10 : Allocation des transferts reçus (%).....	27
Tableau 11: Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%).....	28
Tableau 12 : Répartition des ménages par région, milieu de résidence selon leur appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (%).....	30
Tableau 13 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%).....	32
Tableau 14: Situation de Satisfaction des ménages par rapport aux besoins minimums de base (%).....	33
Tableau 15: Le montant minimum nécessaire pour vivre par région, milieu et selon le sexe du chef de ménage	34
Tableau 16 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur situation financière actuelle (%).....	35
Tableau 16 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur perception sur le changement de leur niveau de vie (%).....	36
Tableau 18 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur opinion sur l'efficacité des actions des autorités en matière de lutte contre la pauvreté (%).....	36
Tableau 19 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités.....	37
Tableau 20 : Dépenses trimestrielles des selon le milieu de résidence (FCFA).....	38
Tableau 21 : Structure de la consommation des ménages entre juin – septembre 2017 selon le mode d'acquisition (%).....	39
Tableau 22 : Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence.....	40

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taux de morbidité selon le groupe d'âge (%)	17
Graphique 2 : Taux de fréquentation des infrastructures sanitaires selon le type d'infrastructure (%).....	18
Graphique 3 : Répartition de la population selon la distance parcourue pour atteindre un établissement de santé (%)	21
Graphique 4 : Population ayant été consultée et qui a rencontré des problèmes,.....	21
Graphique 5: Opinion de la population qui a été malade sans consulter un service médical, selon les raisons de non utilisation (%).....	22
Graphique 6 : Proportion des ménages avec un ou plusieurs membres vivant en dehors de leur localité (%).....	24
Graphique 7: Proportion des ménages recevant les transferts d'argent dont au moins un (1) membre vit en dehors de la localité (%)	24
Graphique 8: Montant des transferts internes reçus par région (en milliards de FCFA).....	25
Graphique 9 : Montant des transferts reçus selon la provenance (en milliards de FCFA)	26
Graphique 10 : Répartition des ménages par milieu selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%)	29
Graphique 11 : Répartition des ménages selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (%).....	29
Graphique 12 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%).....	31
Graphique 13 : Répartition des ménages par milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités.....	37
Graphique 14 : Proportion des dépenses selon milieu et le mode d'acquisition (%)	39

SIGLES ET ABBREVIATIONS

Asdi	Agence suédoise de coopération internationale au développement
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CSCOM	Centres de Santé Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSRef	Centre de Santé de Référence
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
FAO	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
INSTAT	Institut National de la Statistique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PRODESS	Programme de Développement Sanitaire et Social
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCB	Statistique Suède
SDS	Schéma Directeur de la Statistique
SE	Section d'énumération

AVANT PROPOS

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, a mis en place un dispositif d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) dont l'objectif est de fournir, en temps réel, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie de la population. La première génération de mise en œuvre du dispositif a démarré en 2011.

La présente édition de l'EMOP (la sixième) concerne la période d'Avril 2017 à Mars 2018. Elle concerne toutes les régions du Mali excepté la région de Kidal à cause de la situation sécuritaire difficile de cette région. En outre, les zones d'insécurité des régions de Mopti, Tombouctou et Gao ont été retirées de l'échantillon. Les résultats qui sont présentés dans ce document reflètent donc la situation de ces régions effectivement enquêtées.

Je me réjouis de la publication du présent rapport relatif à l'analyse des résultats du deuxième passage dont les travaux de collecte se sont déroulés entre le **1^{er} juillet et le 30 septembre 2017**. Ceci constitue un maillon de plus dans la chaîne de production de données statistiques. Les résultats portent notamment sur la santé, la migration et les transferts des migrants, la pauvreté subjective ainsi que sur les dépenses de consommation des ménages.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs.

Je vous remercie et vous souhaite bonne lecture.

DIRECTEUR GENERAL

Harouna KONE
Chevalier de l'Ordre National

RESUME EXECUTIF

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP), est un dispositif permanent de collecte mis en place par l'INSTAT avec l'appui technique et financier de la Suède pour répondre aux besoins de suivi-évaluation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté ainsi que des programmes sectoriels mis en œuvre par le Mali.

Elle est réalisée annuellement en quatre passages sur l'ensemble du territoire national. Chaque passage dure trois mois de collecte. Pour rappel, un total de **6192** ménages sur **6720** ménages a été enquêté au premier passage, soit un taux de couverture de 92,1 %. Au second passage, il a été enquêté **6094** ménages. Ce qui réduit le taux de couverture à **90,7 %**. Les résultats sont représentatifs au niveau national, de chacune des régions enquêtées et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural).

Les thèmes abordés portent sur la santé de la population, les migrations et transferts des ménages, la pauvreté subjective et les dépenses de consommation des ménages.

L'exploitation des données issues de ce passage a abouti aux résultats suivants :

a) Santé de la population

Le taux de morbidité au cours du passage 2 est estimé à 25,5 %. Il n'a pas pratiquement varié depuis le passage 1 (25,6%). Il est plus élevé pour les individus vulnérables comme les enfants de moins de cinq ans (33,5 %) et les personnes âgées de plus de soixante ans (41,1 %).

Parmi les personnes ayant consulté et déclaré avoir rencontré des problèmes, 45,9 % d'entre eux estiment que les coûts de prestation sanitaire sont chers.

b) Migrations et Transferts au sein des ménages

Le montant global des transferts reçus par les ménages au cours des 12 derniers mois est estimé à 72,8 milliards de FCFA. La part des transferts provenant de l'extérieur (autres pays africains, la France, autres pays Européens et le reste du monde) est estimée à 41,7 milliards de FCFA. La France se place en première position avec 15,7 milliards de FCFA.

Les transferts reçus sont utilisés prioritairement pour la satisfaction des besoins courants du ménage comme l'acquisition de biens de consommation courante. En effet 47,1 % des transferts est destinée à cette fin.

c) Pauvreté subjective

20 % de la population estime vivre difficilement avec son revenu pendant que 5,6 % des ménages estime que leurs revenus sont suffisants pour bien vivre.

Pouvoir se soigner quand on est malade, prendre trois repas tous les jours, avoir accès à l'eau potable, avoir un emploi stable et durable sont cités comme faisant partie des besoins minimums indispensables pour avoir des conditions de vie acceptables.

La création d'emplois (36,7 %) et la sécurité alimentaire (26,2 %) sont citées prioritairement dans le cadre des actions à mener pour lutter contre la pauvreté.

d) Dépenses de consommation

Les dépenses de consommation des ménages maliens sur la période juillet – septembre 2017, sont estimées à 1056 milliards contre 1048 milliards FCFA sur le trimestre précédent.

Les produits de consommation des ménages sont dans 82,6 % de cas acquis par achat et près de 69,9 % des dépenses sont destinées à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées.

INTRODUCTION

Afin de disposer de données fiables et à jour pour le suivi et l'évaluation des programmes et politiques de développement dont le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), l'Institut National de la Statistique, avec l'appui technique et financier de la Suède, a mis en place un dispositif de collecte permanent dénommé Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP).

L'EMOP est le fruit d'un projet de collaboration entre la Statistique Suède et l'Institut National de la Statistique démarrée depuis janvier 2009 dont l'objectif est l'amélioration de la production des statistiques produites au Mali. Elle vise la mise à disposition régulière d'informations fiables et à jour.

L'enquête se déroule annuellement en quatre passages. Pour la présente édition, le premier s'est déroulé entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2017. La collecte du second passage, démarrée le 1^{er} juillet a pris fin le 30 septembre 2017. Le présent rapport qui résulte de l'analyse des résultats du deuxième passage de l'EMOP est articulé autour de cinq chapitres.

Le premier décrit sommairement la méthodologie mise en œuvre pour collecter, traiter et analyser les données recueillies, le chapitre deux décrit la situation sanitaire de la population, les chapitres trois et quatre fournissent des informations respectivement sur les migrations et les transferts au sein des ménages et sur la pauvreté subjective. Le dernier chapitre se rapporte aux dépenses de consommation à l'intérieur des ménages au cours du trimestre de l'année.

1 METHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE

L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés sur un échantillon dont la taille est estimée à 1200 unités primaires soit 7200 ménages. La collecte est réalisée en quatre passages de trois mois chacun. Les résultats sont représentatifs au niveau de l'ensemble des régions et au niveau des milieux urbain et rural.

La présente édition de l'EMOP s'est réalisée dans toutes les régions sauf à Kidal. L'échantillon est ainsi ramené à 1120 unités primaires dans lesquelles 6720 ménages devraient être enquêtés. Cet échantillon a été couvert à 90,7 % au cours du présent passage.

Le questionnaire qui a servi à collecter les informations du deuxième passage est articulé autour des thématiques suivantes :

- ✚ une section sur les caractéristiques des nouveaux membres du ménage fournit les informations sur l'âge et le sexe des membres, leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le statut migratoire ainsi que leur niveau d'éducation ;
- ✚ une section sur la santé renseigne sur la morbidité de certaines maladies;
- ✚ une section sur la migration et les transferts donne des informations sur l'effectif des migrants et les transferts monétaires reçus par les ménages;
- ✚ une section sur la pauvreté subjective permet de mesurer la perception de la population sur leur situation par rapport à la pauvreté ;
- ✚ une section sur la consommation des ménages cerne le niveau de vie ou de bien-être des ménages à travers leurs dépenses de consommation.

Entre les premier et deuxième passages, le nombre de ménages enquêtés avec succès est passé de 6192 à 6094 soit une perte de 98 ménages par rapport au premier passage. Ces pertes sont essentiellement dues aux cas de déménagements ou d'absences prolongées des ménages constatées par l'enquêteur après plusieurs visites. On note aussi qu'une grappe dans le cercle de Douentza n'a pas été enquêtée pour des raisons d'insécurité.

Tableau 1 Structure de l'échantillon avant et après l'enquête					
REGIONS	Nombre de grappes échantillonnées	Nombre grappes enquêtées	Nombre total de ménages échantillonnés	Nombre total de ménages enquêtés	Taux de réalisation des US
Kayes	148	148	888	865	97,4
Koulikoro	148	138	888	814	91,7
Sikasso	164	164	984	975	99,1
Ségou	153	141	918	840	91,5
Mopti	154	130	924	764	82,7
Tombouctou	108	95	648	569	87,8
Gao	101	72	606	425	70,1
Bamako	144	144	864	842	97,5
Total	1120	1032	6720	6094	90,7

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Conformément à la méthodologie de l'enquête les indicateurs sont produits avec une précision de $\pm 10\%$ au maximum pour le niveau national et $\pm 15\%$ pour les indicateurs régionaux avec un niveau de confiance de 95%. Dans la plupart des cas, les précisions obtenues sont meilleures par rapport aux cibles attendues.

DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

L'appropriation des concepts ci-dessous définis est indispensable pour faciliter l'exploitation du document.

Chef de ménage

Le chef de ménage est le preneur de décisions clé au sein du ménage, et son autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines, l'adulte homme le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

En tant que preneur de décision clé, le chef de ménage est la personne qui est la plus au courant de ce qui se passe dans le ménage, et il/elle est souvent la personne la plus appropriée à être interrogée.

Le chef de ménage polygame sera enregistré une et une seule fois comme membre et chef dans le ménage de l'une de ses épouses dans lequel il aura passé la dernière nuit avant l'enquête.

Ménage

Au sens de l'EMOP, un ménage est un groupe de personnes qui normalement vivent et prennent leurs repas ensemble dans le ménage. Il faut aussi que les membres reconnaissent l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage, et que cette personne vive actuellement avec le reste des membres du ménage ou soit momentanément absente.

Dans les ménages polygames, chaque épouse est traitée comme un ménage distinct quand les épouses vivent dans des logements ou complexes différents, cuisinent séparément et prennent des décisions de manière indépendante.

Les personnes qui normalement résident au sein du ménage sont considérées comme membres de fait, qu'elles soient ou non présentes au moment de l'interview. Le ménage est une unité économique dont les membres possèdent un lien de type économique. C'est ainsi qu'ils peuvent partager la même activité de production, l'argent gagné, etc. Le questionnaire EMOP permet de réunir des informations concernant un large éventail d'évènements clés, qui sont l'expression de ce bien économique. Il est donc essentiel que toutes les personnes qui ont participé aux décisions ou ont été touchées par les résultats de ces décisions, soient incluses dans le ménage.

Les ménages collectifs (hôpitaux, casernes, hôtels, etc.) et les ménages "extra territoriaux" c'est à dire ceux des expatriés travaillant dans les ambassades et les organismes bilatéraux et multilatéraux sont exclus du champ de l'enquête. Pour des raisons pratiques, sont exclus également du champ, les ménages d'expatriés non africains même quand ils ne travaillent pas dans les institutions citées ci-dessus; leur mode et niveau de consommation s'apparentent à ceux des ménages extra territoriaux. Les ménages d'expatriés africains du secteur privé sont par contre couverts par le champ de l'enquête

Migration

Il s'agit de tout déplacement d'un individu d'une zone de résidence vers une autre (à l'intérieur du pays ou à l'étranger) pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Du côté de la zone de résidence de **départ**, le déplacement correspond à une **émigration** et l'individu est un **émigré**. Du côté de la zone de résidence de **destination**, le déplacement correspond à une **immigration** et l'individu est un **immigré**.

Mobilité

La mobilité est le mouvement d'un individu d'une entité administrative à l'autre pour un séjour inférieur à six mois.

Taux de Morbidité

Le taux de morbidité est le nombre de cas de maladies ou de blessures observés sur une période de référence déterminée dans une population rapporté à l'effectif total de cette population. Le résultat est exprimé en pourcentage.

2 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE

L'EMOP, en collectant les informations relatives à la santé de la population, s'intéresse aux types de maladies qui ont le plus affecté la population, aux recours thérapeutiques en cas de maladies, aux lieux de consultation et à l'accès aux infrastructures sanitaires. L'enquête capte également les difficultés liées à la fréquentation de ces infrastructures et aux motifs de non utilisation des services de santé.

2.1. Etat de santé de la population

Tableau 2 : Evolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%)						
Tranche d'âge	Avril-juin 2017			Juillet-septembre 2017		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 5 ans	32,7	30,1	31,5	34,1	32,8	33,5
5 - 10 ans	22,3	20,3	21,3	23,4	20,7	22,1
11 -14 ans	16,6	17,7	17,1	18,2	18,2	18,2
15 - 59 ans	19,2	28,5	24,2	19,5	26,9	23,5
60 ans et plus	49,3	50,7	49,9	43,5	37,9	41,1
Ensemble	24,0	27,2	25,6	24,5	26,5	25,5

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Les résultats présentés au tableau 2 montrent que dans l'ensemble, le taux de morbidité de la population malienne est resté stable entre les deux passages (25,6% au premier passage contre 25,5% au deuxième passage). En faisant une analyse par sexe, on constate que ce taux est plus élevé chez les femmes que chez les hommes quel que soit le passage (27, 2 % contre 24,0% au premier passage et 26,5% contre 24,5% au second passage) respectivement. En examinant, les résultats selon les groupes d'âges, on note que les personnes âgées de 60 ans et plus sont les plus touchées quel que soit le passage suivi par les enfants de moins de 5 ans. En outre, des écarts plus ou moins prononcés subsistent entre individus partageant le même groupe d'âge entre les deux passages.

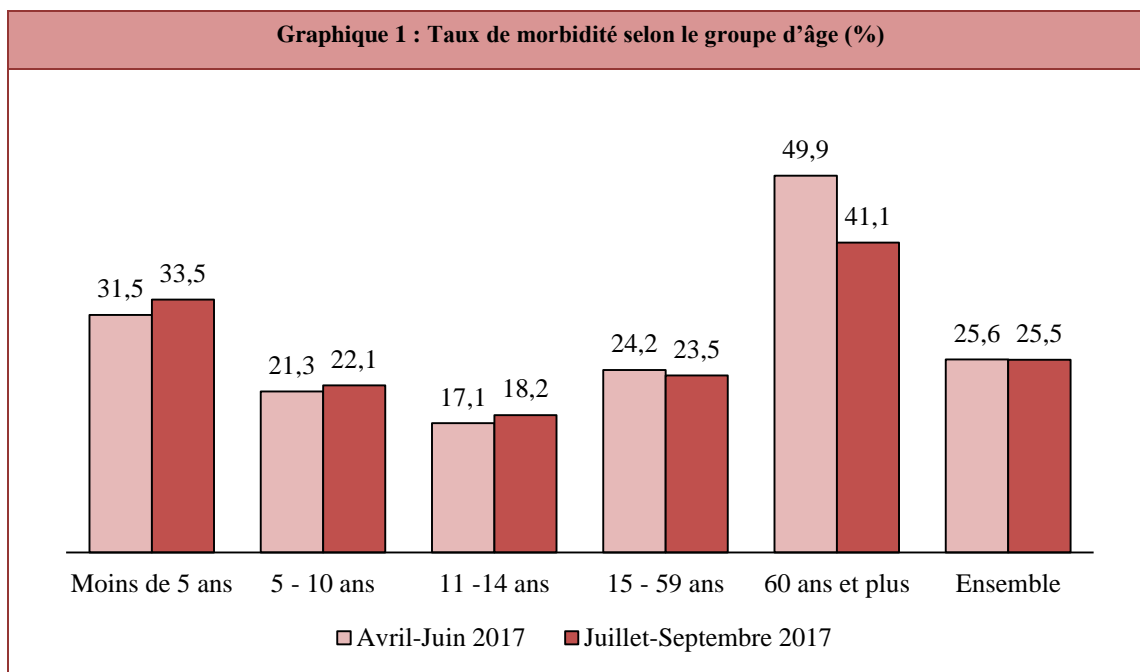
Tableau 3 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d’instruction du chef de ménage selon le groupe d’âges au cours des trois derniers mois (%)

Tranche d’âge	Moins de 5 ans	5-10 ans	11-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Région						
Kayes	29,8	22,6	20,9	31,1	44,0	28,7
Koulikoro	27,9	20,4	16,8	21,0	37,2	22,6
Sikasso	33,8	17,8	14,6	20,1	35,7	22,6
Ségou	33,7	21,5	16,5	17,2	37,8	22,3
Mopti	42,1	28,6	25,4	26,4	51,3	31,6
Tombouctou	43,2	36,0	31,8	52,4	58,0	44,9
Gao	16,3	7,2	7,5	14,2	29,0	13,2
Bamako	35,8	21,7	15,9	20,9	42,8	24,0
Milieu						
Urbain	34,1	21,1	16,2	21,7	42,3	24,1
<i>'Bamako</i>	35,8	21,7	15,9	20,9	42,8	24,0
<i>'Autres villes</i>	32,6	20,6	16,5	22,5	41,9	24,2
Rural	33,3	22,4	18,9	24,1	40,7	26,0
Niveau d’instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	33,0	21,6	18,2	23,3	40,9	25,4
Fondamental 1	35,2	24,3	16,2	25,1	40,8	26,4
Fondamental 2	37,6	25,0	21,5	22,7	40,9	26,3
Secondaire	35,9	24,8	17,8	26,0	52,5	27,7
Supérieur	31,0	19,9	20,1	18,9	35,0	21,7
Ensemble	33,5	22,1	18,2	23,5	41,1	25,5

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

La région de Tombouctou a été la plus touchée, avec un peu plus de quatre personnes sur dix malades sur la période de juillet à septembre (44,9 %). Cette région est suivie par les régions de Mopti (31,6 %) et à Kayes (28,7 %) avec des taux dépassant la moyenne nationale. Par contre, la région de Gao a été de loin la région la moins touchée par les maladies avec un de taux 13,2%.

On constate que dans l’ensemble, la maladie sévisse beaucoup plus en milieu rural qu’en milieu urbain (26,0 % contre 24,1% respectivement). Toutefois, les résultats montrent qu’il n’y a pas de différence entre Bamako et les autres villes du pays en ce qui concerne la prévalence des maladies. Concernant le niveau d’instruction des individus, on observe que les individus ayant un niveau d’instruction supérieur sont les moins touchés par les maladies avec 21,7%.



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 4 : Prévalence de certaines maladies par région, milieu et tranche d'âge de la population (%)

Modalités	Fièvre/ Paludisme	Douleur dans le dos	Maux de tête	Maux de ventre	Population totale
Région					
Kayes	16,6	2,7	1,6	3,0	2 590 017
Koulikoro	14,4	2,3	1,1	1,4	3 146 696
Sikasso	18,6	1,2	0,3	0,7	3 433 902
Ségou	15,8	1,3	0,6	1,3	3 037 880
Mopti	18,4	3,3	2,1	1,9	2 645 353
Tombouctou	38,1	12,1	1,8	0,8	876 661
Gao	8,6	1,4	0,4	0,5	704 537
Bamako	9,2	1,6	1,5	1,7	2 351 948
Milieu					
Urbain	13,1	1,8	1,1	1,4	4 704 788
<i>'Bamako</i>	9,2	1,6	1,5	1,7	2 351 948
<i>'Autres Villes</i>	17,0	2,1	0,7	1,2	2 352 839
Rural	17,6	2,7	1,2	1,6	14 082 209
Sexe					
Masculin	16,1	2,4	1,1	1,1	9 368 278
Féminin	16,9	2,6	1,2	2,0	9 418 718
Groupe d'âge					
Moins de 5 ans	23,6	0,3	0,4	1,1	3 558 406
5 - 10 ans	17,1	0,3	0,9	0,7	3 918 789
11 - 14 ans	13,3	0,5	1,2	1,0	1 808 023
15 - 59 ans	14,2	3,4	1,5	2,2	8 494 094
60 ans et plus	13,9	14,8	1,9	1,6	1 007 685
Ensemble	16,5	2,5	1,2	1,5	18 786 996

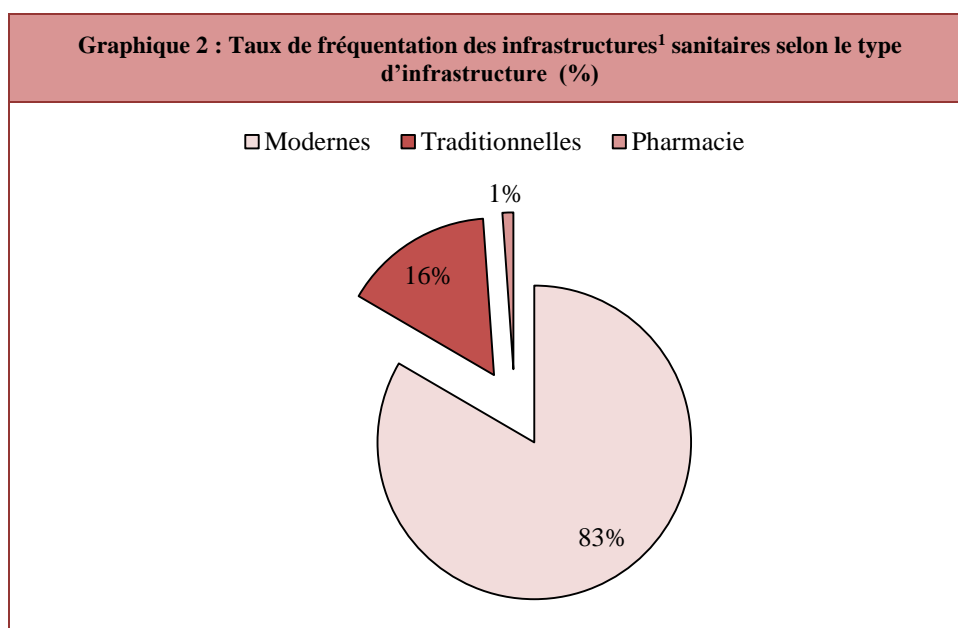
Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Dans l'ensemble, 16,5 % de la population totale ont été touché par le Paludisme/fièvre pendant la période de juillet à Septembre 2017, suivi des douleurs de dos (2,5%) et de maux de ventre (1,5%). La prévalence des autres maladies se trouve en annexe.

En examinant les résultats par région, on constate que la population de Tombouctou a été la plus touchée avec une prévalence de 38,1 % par le Paludisme/fièvre au cours de la période de l'enquête. En outre les régions de Sikasso, Mopti et Kayes ont une prévalence supérieure à la moyenne nationale. Par contre la région de Gao et le district de Bamako ont été moins touchés par le Paludisme/fièvre.

2.2. Recours thérapeutiques et accessibilité des structures de santé

Les recours thérapeutiques sont mesurés par les taux de fréquentation des structures de santé qui peuvent être *modernes* lorsque les personnes malades déclarent avoir été consultées par un personnel de santé dans une structure de santé reconnue comme telle par l'Etat ou *traditionnelles* lorsque les consultations ont eu lieu chez un guérisseur traditionnel ou marabout. Les recours thérapeutiques donnent des indications par rapport à l'état d'esprit de la population en termes de soins de santé.



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

¹ Modernes : Hôpital public, CSCOM, CSREF, Cabinet médical privé, clinique privée, centre de santé confessionnel, autres publics, autres privés ou ONG.
Traditionnel : Guérisseur ou Marabout

Tableau 5 : Répartition de la population ayant consulté des infrastructures sanitaires par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le type d'infrastructure (%)

Modalités	Hôpital public	CSCOM	CS Ref ou des Cercles	Cabinet médical/Dentiste privé	Cabinet de soins privé	Clinique privée	Guérisseur / Mara-bout	Pharmacie / Pharmacien	Centre de santé confessionnel	Autres Publics	Autres Privés ou ONG
Région											
Kayes	17,9	69,7	2,0	0,5	1,8	3,0	0,9	0,7	0,1	1,5	1,9
Koulikoro	12,7	64,0	3,4	0,6	1,9	1,7	2,9	0,7	6,5	0,0	5,5
Sikasso	3,7	58,2	6,3	3,0	11,6	3,7	2,0	0,2	0,1	6,0	5,4
Ségou	2,5	60,6	9,3	1,1	2,7	0,4	18,4	1,4	0,8	1,4	1,4
Mopti	2,0	43,6	4,0	0,1	0,6	0,4	45,3	1,7	0,9	0,1	1,3
Tombouctou	26,4	59,8	11,7	0,2	0,2	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,2
Gao	16,8	62,2	20,1	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Bamako	16,1	26,1	16,8	2,0	8,2	17,9	4,1	2,3	0,8	1,0	4,6
Milieu											
Urbain	15,0	31,9	17,5	1,8	6,5	10,3	9,9	2,7	0,4	0,8	3,1
<i>'Bamako</i>	<i>16,1</i>	<i>26,1</i>	<i>16,8</i>	<i>2,0</i>	<i>8,2</i>	<i>17,9</i>	<i>4,1</i>	<i>2,3</i>	<i>0,8</i>	<i>1,0</i>	<i>4,6</i>
<i>'Autres villes</i>	<i>14,2</i>	<i>36,2</i>	<i>18,1</i>	<i>1,7</i>	<i>5,3</i>	<i>4,7</i>	<i>14,1</i>	<i>2,9</i>	<i>0,1</i>	<i>0,7</i>	<i>2,0</i>
Rural	6,2	61,3	2,9	0,8	3,1	1,0	17,4	0,6	1,8	1,8	3,1
Niveau d'instruction du chef de ménage											
Aucun niveau	7,5	55,1	5,1	1,0	3,1	1,7	18,9	1,0	1,7	1,8	3,0
Fondamental 1	8,3	57,6	8,3	1,5	6,4	5,4	5,7	1,5	1,8	0,8	2,6
Fondamental 2	9,6	48,9	15,1	1,0	4,5	7,0	7,2	1,3	0,0	1,0	4,3
Secondaire	14,8	44,3	14,1	0,9	5,7	13,0	1,9	1,6	0,0	0,0	3,7
Supérieur	20,7	33,6	9,6	1,6	11,0	15,6	2,0	1,3	0,0	0,6	4,0
Ensemble	8,4	53,9	6,6	1,1	3,9	3,4	15,5	1,1	1,5	1,6	3,1

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

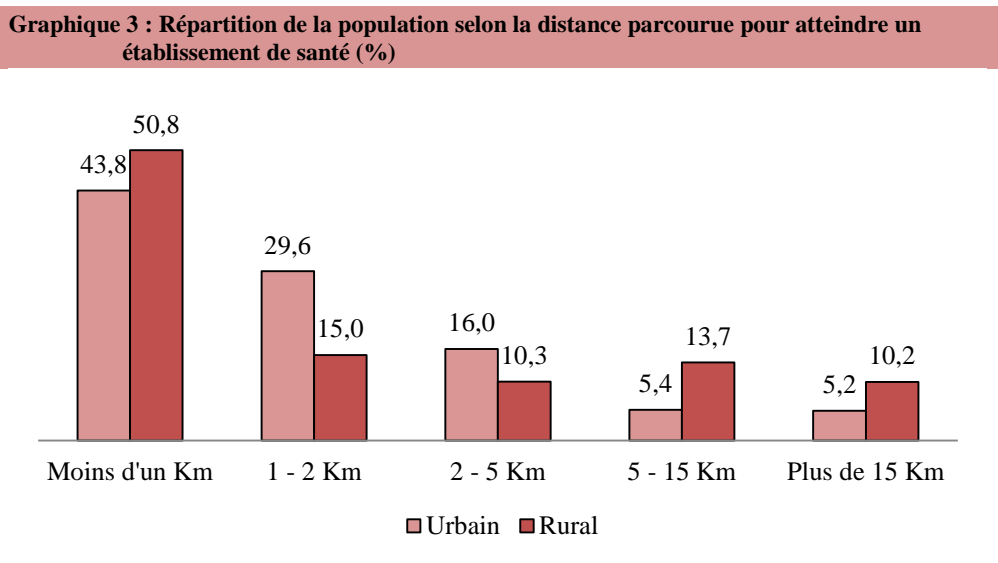
Les résultats présentés au tableau 5 indiquent que les centres de santé communautaire (CSCOM) sont de loin les infrastructures sanitaires les plus fréquentées par la population en cas de maladie. Cela s'explique du faite que dans la pyramide sanitaire du Mali, les CSCOM sont les centres les plus rapprochés et plus accessibles à la population quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, plus d'une personne sur deux malades (soit 53,9%) ont eu recours aux CSCOM entre la période du mois de juillet au septembre 2017. les guérisseurs ou marabout se taille la deuxième place avec (15,5 %) de la population malade qui a fait recours aux infrastructures sanitaires. Les hôpitaux publics et les CSRef sont également fréquentés en cas de maladie (8,4 % et 6,6 % respectivement). En outre, l'analyse montre également une corrélation positive entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'utilisation de l'hôpital public comme recours thérapeutique (7,5 % pour les sans niveaux d'éducation et 20,7 % pour les niveaux supérieurs).

La distance parcourue pour se rendre aux principales infrastructures de santé permet de mesurer leur accessibilité. En ce sens qu'elle appréhende les efforts à fournir et les difficultés que la population endure pour consulter un personnel soignant ou se faire soigner en cas de maladie.

Les résultats du graphique 3 laissent apparaître que plus de 79,5 % de la population accède à une infrastructure de santé à moins de 5 kilomètres (89,4 % en urbain et 76,1 % en rural). Par ailleurs, en examinant les résultats du tableau 4, on constate que 18% de la population parcourt plus de 15 km dans la région de Kayes suivie par celle de Tombouctou (13,9%) pour accéder à leur lieu de consultation principale.

Tableau 6 : Répartition de la population par région et milieu selon la distance parcourue pour atteindre le service de santé où la consultation a eu lieu principalement (%)						
Modalité	Moins d'un Km	1 - 2 Km	2 - 5 Km	5 - 15 Km	Plus de 15 Km	Total
Région						
Kayes	45,5	12,4	13,3	10,9	18,0	100
Koulikoro	44,3	24,7	9,3	9,9	11,8	100
Sikasso	53,4	10,5	11,7	16,1	8,3	100
Ségou	43,5	20,3	15,9	15,0	5,2	100
Mopti	64,2	16,6	4,8	9,2	5,3	100
Tombouctou	28,0	24,5	20,8	12,9	13,9	100
Gao	35,5	25,0	16,1	10,7	12,7	100
Bamako	31,7	31,0	21,8	8,1	7,3	100
Milieu						
Urbain	43,8	29,6	16,0	5,4	5,2	100
<i>Bamako</i>	31,7	31,0	21,8	8,1	7,3	100
<i>Autres villes</i>	52,6	28,6	11,8	3,3	3,7	100
Rural	50,8	15,0	10,3	13,7	10,2	100
Ensemble	49,0	18,7	11,8	11,6	9,0	100

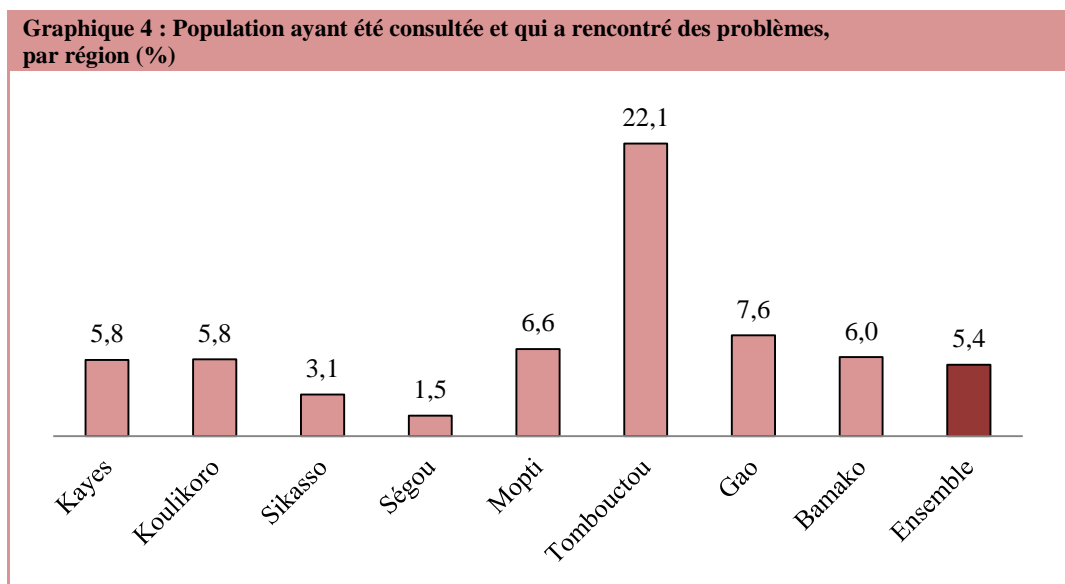
Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

2.3. Qualité de l'offre sanitaire

La qualité de l'offre sanitaire mesurée par les problèmes rencontrés dans les structures de santé rend compte des difficultés éprouvées par la population pour bénéficier des soins de santé. Dans cette partie, on s'intéresse à l'opinion de la population par rapport aux problèmes rencontrés dans les centres de santé.



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Parmi les personnes qui ont été consultées, la grande majorité n'a pas exprimé des problèmes pendant leur visite. Ceux qui ont indiqué des problèmes correspondent à 5,4 % des personnes

qui ont été consultées. Toutefois, ce faible taux cache des fortes disparités entre les régions car il varie d'un maximum de 22,1% à Tombouctou contre seulement 1,5% à Ségou.

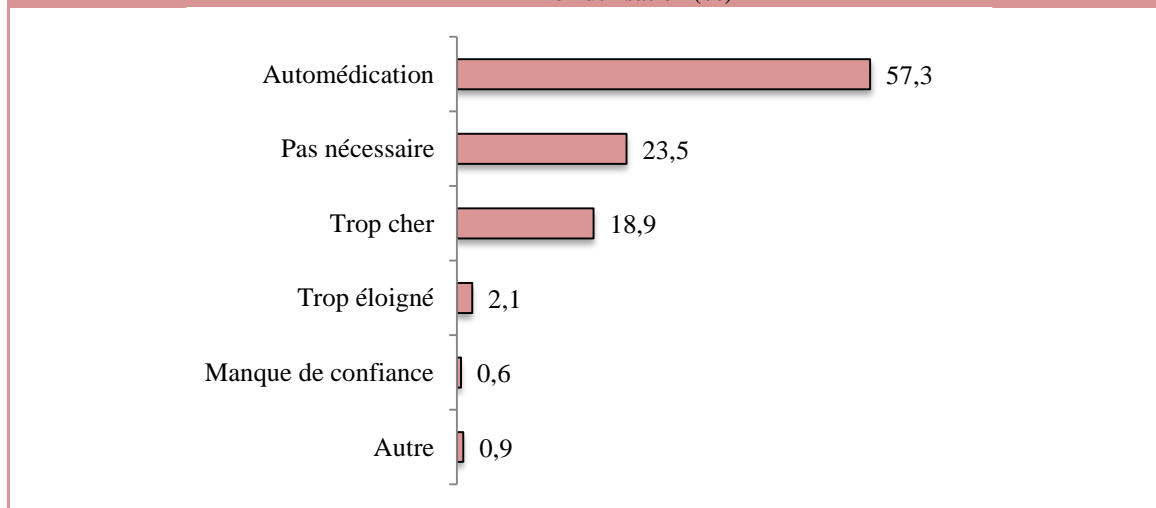
Tableau 7 : Opinions de la population ayant rencontrée des problèmes au cours de leur consultation selon le type de problème (%)

Problème rencontré	(%)
Trop cher	45,9
Temps d'attente trop long	28,6
Traitement inefficace	14,7
Médicaments non disponibles	7,2
Mauvais accueil	5,2
Absence/retard du personnel médical	6,8
Pas de personnel formé	5,9
Autre problème	2,1
Etablissement pas propre	0,6

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Au nombre des difficultés éprouvées par la population dans les services de santé, 45,9 % des personnes se sont prononcées sur la cherté des coûts de prestation. A côté de la cherté, près de trois personnes sur dix (28,6 %) se plaignent du temps d'attente et un peu plus d'une personne sur six (14,7 %) se plaignent de l'inefficacité du traitement.

Graphique 5: Opinion de la population qui a été malade sans consulter un service médical, selon les raisons de non utilisation (%)



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

S'intéressant aussi aux déclarations des personnes ayant été affectées par une maladie ou une blessure sur la période de référence par rapport aux raisons de non recours aux services de santé, on trouve que 57,3 % de cette population opte pour « automédication » pendant que 23,5 % juge la consultation « pas nécessaire » et 18,9 % la trouve « trop cher ».

3 MIGRATIONS ET TRANSFERTS AU SEIN DES MENAGES

La migration de la population ainsi que les transferts d'argent sont appréhendés en posant des questions sur la mobilité des personnes et les sommes perçues par les ménages en provenance des régions du Mali et des pays étrangers. Ces questions cherchent à capter des informations sur le nombre de migrants par destination, le montant et l'allocation des transferts reçus par les ménages.

3.1. Mouvement migratoire de la population

La migration est captée à travers la question suivante : Y a-t-il un ou plusieurs membres de votre ménage vivant et travaillant en dehors de votre localité en ce moment ? Les informations sont relatives au nombre de migrants par région et par milieu ainsi qu'à la proportion des ménages recevant un transfert dont au moins un (1) membre vit en dehors de la localité.

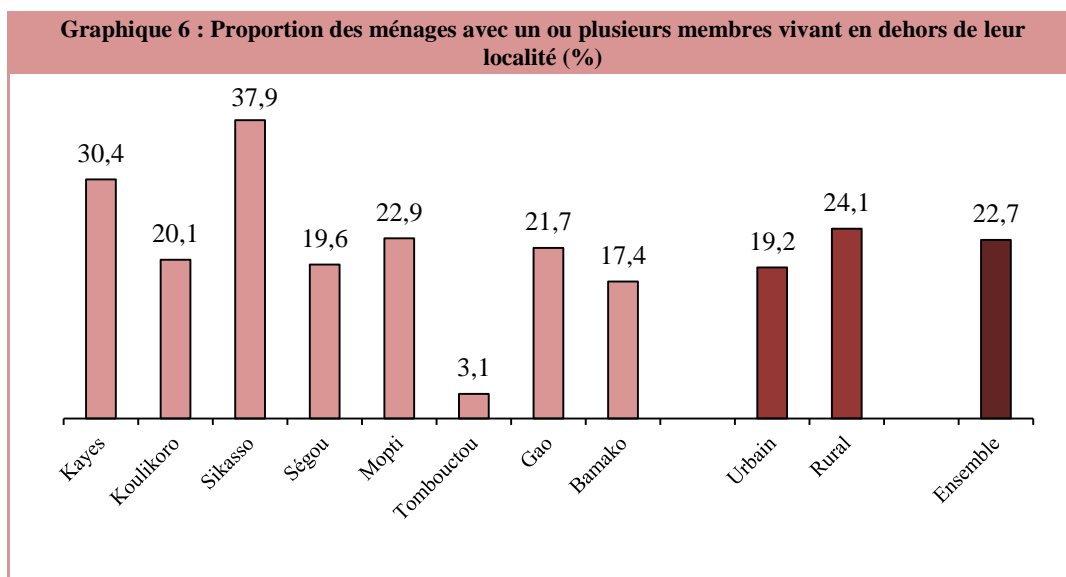
Tableau 8: La situation migratoire des ménages par région et milieu de résidence			
Indicateur	% ménages ayant des membres en dehors de leur localité	Nombre moyen d'hommes	Nombre moyen de femmes
Région			
Kayes	30,4	1,9	0,1
Koulikoro	20,1	1,6	0,1
Sikasso	37,9	1,7	0,3
Ségou	19,6	1,5	0,3
Mopti	22,9	1,3	0,2
Tombouctou	3,1	1,4	0,5
Gao	21,7	1,4	0,2
Bamako	17,4	1,5	0,2
Milieu			
Urbain	19,2	23,8	0,2
'Bamako	17,4	1,5	0,2
'Autres villes	21,0	1,6	0,3
Rural	24,1	1,6	0,2
Ensemble	22,7	1,6	0,2

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

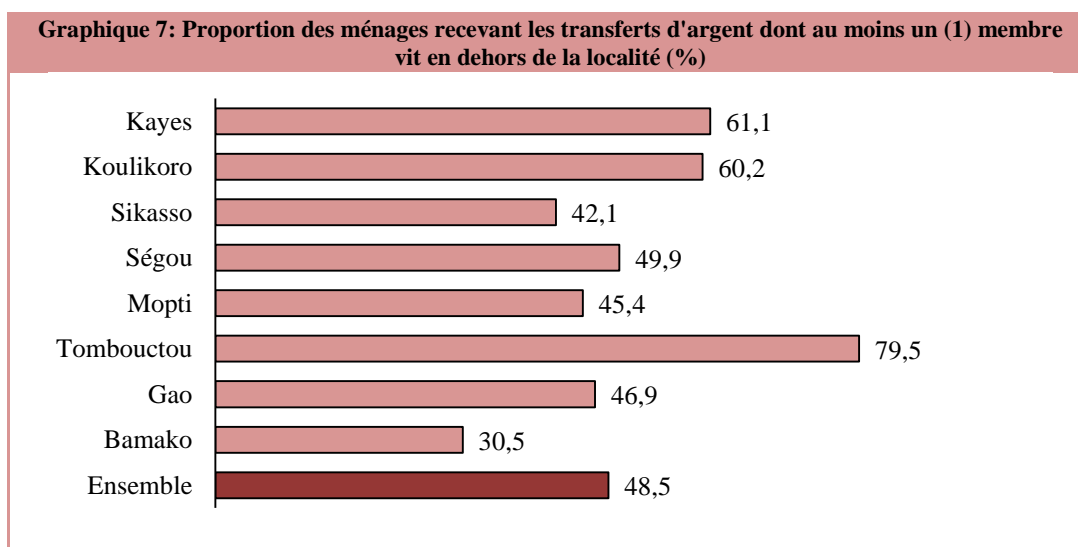
Dans l'ensemble, 22,7 % des ménages ont au moins un membre vivant en dehors de leur localité². Ce taux est plus élevé à Sikasso et à Kayes (37,9 %, 30,4 % respectivement) et plus faible à Tombouctou et à Bamako (3,1 % et 17,4 % respectivement).

² La localité se réfère au cercle.

Le nombre moyen d'hommes et de femmes vivant en dehors de leur localité par ménage est estimé à 1,6 et 0,2 respectivement.



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

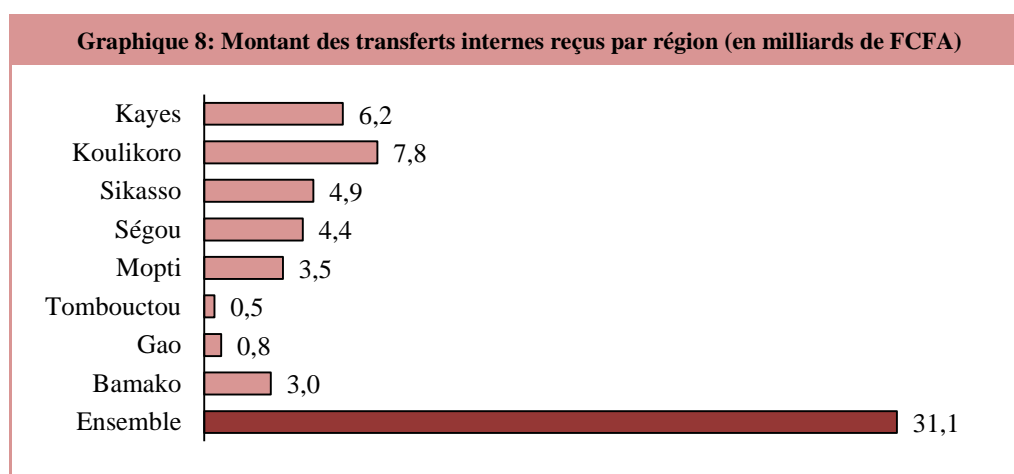


Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Parmi les ménages ayant des membres vivant en dehors de leur localité, 48,5 % d'entre eux reçoivent des transferts d'argent. On note que 79,5% des ménages de la région de Tombouctou, ayant des membres en dehors de leur localité, reçoivent des transferts d'argent, suivie par les régions de Kayes et Koulikoro avec respectivement de 61,1% et 60,2%. Le taux le plus faible est observé à Bamako avec 30,5 % des ménages.

3.2. Montant et allocation des transferts reçus

On s'intéresse à présent aux ménages ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois. La problématique appréhendée ici est le montant des transferts reçus et leur allocation.



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Au cours des douze derniers mois, les transferts à l'intérieur du Mali sont estimés à 31,1 milliards de FCFA contre 29 milliards pour la même période en 2016. Koulikoro a été la région qui a reçu le plus de transferts provenant des autres régions (7,8 milliards) et Tombouctou en a reçu le plus faible montant (0,5 milliard).

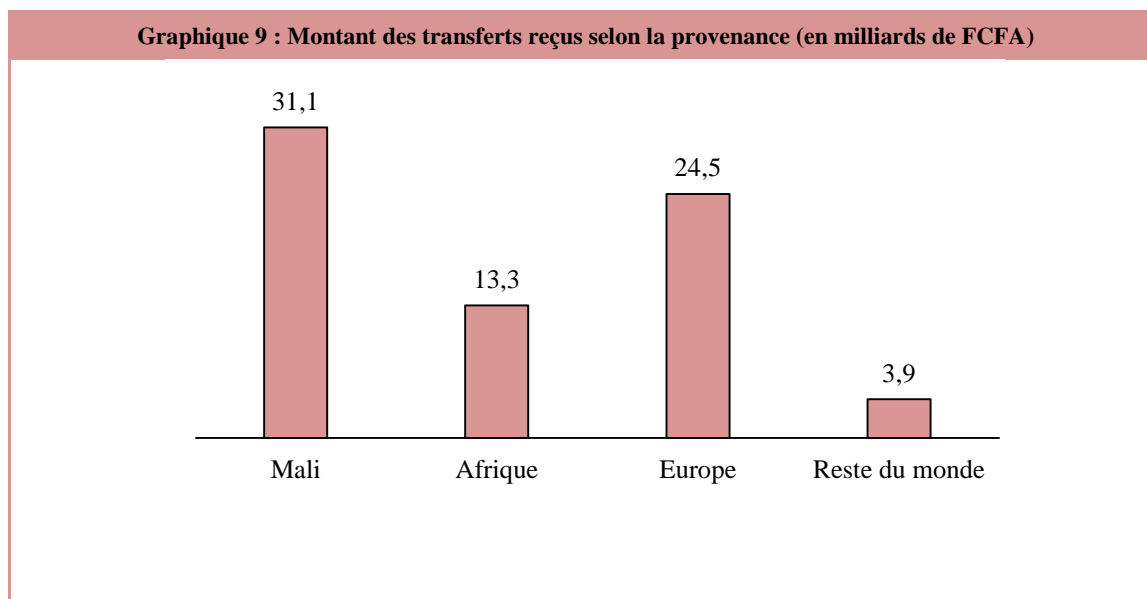
Tableau 9 : Montant des transferts externes (hors Mali) reçus par région (en millions de FCFA)

Pays/Région	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
Côte d'Ivoire	426,4	340,0	1647,1	477,5	1274,8	6,9	64,4	160,1	4397,1
Niger	109,9	0,0	0,0	115,4	0,0	14,3	3,2	0,0	242,9
Sénégal	635,8	145,1	139,4	0,0	59,1	20,8	3,3	24,0	1027,6
Autre CEDEAO ³	730,9	119,1	190,3	148,8	297,2	0,0	212,8	0,0	1699,2
Mauritanie	369,6	32,7	6,7	0,0	0,0	4,2	0,0	0,0	413,3
Libye	127,8	0,0	71,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	198,8
Autre Afrique	1873,8	483,3	691,6	216,1	203,7	0,0	94,3	1745,1	5307,9
France	9391,4	585,2	353,2	65,2	61,7	0,0	0,0	5243,9	15700,7
Autre Europe	7189,6	60,5	288,8	183,9	0,0	0,0	0,0	1054,7	8777,6
Reste du Monde	1250,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2637,7	3888,5
Total	22106,1	1766,0	3388,2	1206,9	1896,5	46,3	377,9	10865,6	41653,5

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

³ La Cédéao comprend 15 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo Cap-Vert).

Les résultats présentés dans le tableau 9 montrent que les transferts proviennent un peu partout à travers le monde. Le montant global des transferts reçus en provenance de l'extérieur sur la période est estimé à 41,7 milliards de FCFA contre 44,0 milliards pour la même période en 2016. Les résultats par région montrent que c'est la région de Kayes qui a reçu 22,1 milliards de FCFA en 2017 (soit 53,03 % du total) contre 20,7 milliards en 2016. Les ressortissants maliens vivants en France sont ceux qui ont envoyé le plus d'argent à leur famille avec 15,7 milliards de FCFA suivi par les maliens des autres pays Européens (8,8 milliards de FCFA).



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Le montant des transferts reçus selon les provenances laisse apparaître que les transferts reçus à l'intérieur du Mali sont les plus élevés (31,1 milliards), suivi de l'Europe (24,5 milliards), et de l'Afrique (13,3 milliard). Cette situation reflète l'importance des transferts reçus par les ménages au Mali et contribuerait à améliorer leurs conditions de vie.

Tableau 10 : Allocation des transferts reçus (%)

Type de dépenses	Transferts		
	Urbain	Rural	Ensemble
Biens de consommation courante	45,5	47,8	47,1
Education	1,5	1,3	1,4
Santé	11,2	6,4	8,1
Location (maisons ou terre)	5,5	1,4	2,8
Mariage	1,8	2,1	2,0
Voiture/Camions	0,0	6,1	4,0
Réfection d'une maison	4,7	1,6	2,7
Construction d'une nouvelle maison	0,4	15,1	10,0
Achat de terre	0,0	0,3	0,2
Baptême	0,1	0,5	0,4
Commerce/affaires	1,2	1,6	1,5
Funérailles	0,3	0,9	0,7
Autres dépenses privées familiales	26,3	13,6	18,0
Epargne	1,3	1,2	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Près de la moitié des transferts reçus sont utilisés prioritairement aux dépenses courantes du ménage comme l'acquisition de biens de consommation courante (47,1 %), les autres dépenses privées familiales (18,0 %), la construction d'une nouvelle maison (10,0 %). Le montant restant est reparti sur les autres charges du ménage.

4 PAUVRETE SUBJECTIVE

La pauvreté est un concept assez complexe qui est caractérisée par une situation d'incapacité, de précarité, d'exclusion et d'insuffisance de revenus, dans laquelle se trouve un individu. Les analyses portant sur le sujet distinguent entre autres trois types de pauvreté à savoir, la pauvreté monétaire (revenus ou dépenses en dessous d'un seuil monétaire ou seuil de pauvreté), non monétaire ou de conditions de vie (non possession ou jouissance d'un minimum de bien-être mesuré à travers un ensemble de biens ou services) et la pauvreté subjective (jugement de l'individu par rapport à sa propre situation face à la pauvreté).

L'EMOP en appréhendant le phénomène dans ce passage capte la pauvreté subjective en recueillant l'opinion des ménages selon l'appréciation qu'ils ont de leur mieux être par rapport à la pauvreté.

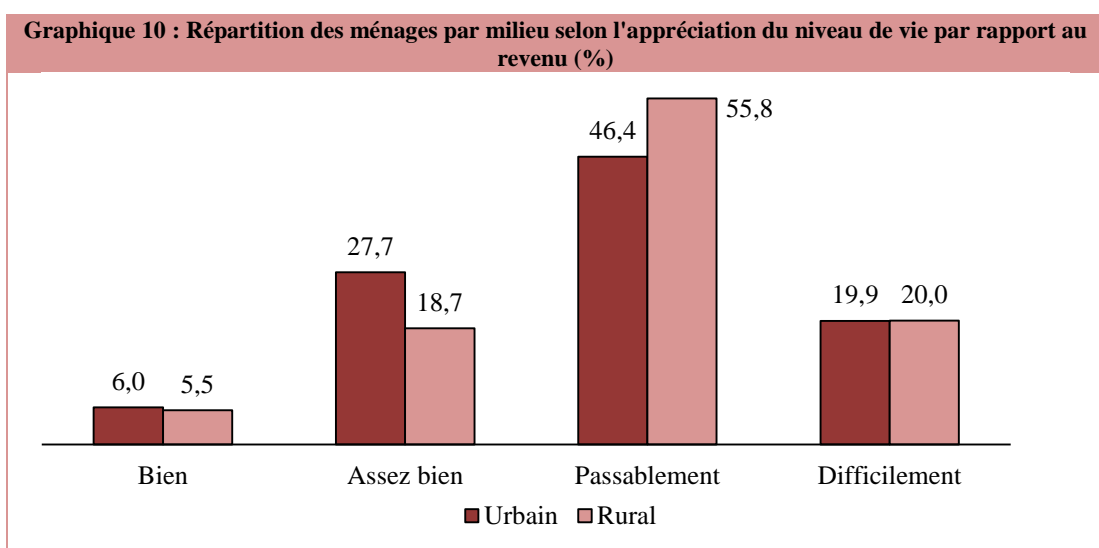
4.1. Appréciation des ménages sur la pauvreté et besoins minimums à satisfaire

En recueillant l'opinion des ménages sur leur niveau de vie par rapport à leurs revenus, les résultats par région, milieu et par sexe sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 11: Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%)					
	Bien	Assez bien	Passablement	Difficilement	Total
Région					
Kayes	1,0	30,9	51,4	16,6	100
Koulikoro	17,5	11,4	42,3	28,8	100
Sikasso	11,5	28,9	42,8	16,9	100
Ségou	0,9	14,5	70,6	14,0	100
Mopti	1,4	14,8	59,9	23,8	100
Tombouctou	0,2	36,3	61,1	2,4	100
Gao	1,2	9,5	57,9	31,4	100
Bamako	4,6	28,2	44,0	23,3	100
Milieu					
Urbain	6,0	27,7	46,4	19,9	100
'Bamako	4,6	28,2	44,0	23,3	100
'Autres villes	7,4	27,3	48,8	16,5	100
Rural	5,5	18,7	55,8	20,0	100
Sexe du chef de ménage					
Masculin	5,7	21,3	53,4	19,6	100
Féminin	5,4	20,9	49,7	24,1	100
Ensemble	5,6	21,3	53,1	20,0	100

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

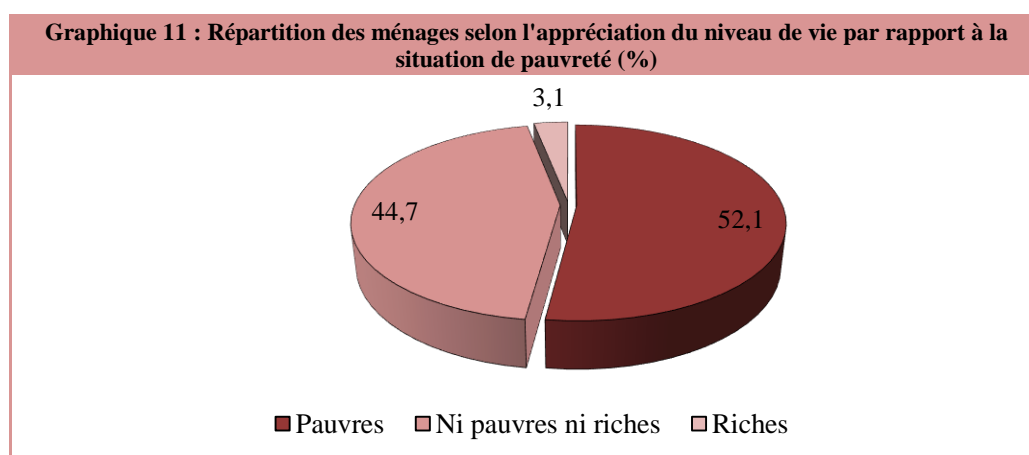
Les résultats montrent que 20,0 % des ménages estiment vivre difficilement et seulement 5,6 % des ménages estiment que son revenu est suffisant pour bien vivre. Ces résultats, bien que subjectifs relevant certes de l'état d'âme des enquêtés révèlent la faiblesse des revenus des ménages. Par rapport au sexe, les femmes s'estiment vivre difficilement avec leur revenu par rapport aux hommes (24,1 % contre 19,6 % respectivement).



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

En interrogeant les ménages maliens sur leurs capacités financières à faire face à leurs besoins de survie, il ressort que quel que soit le milieu, un ménage sur cinq satisfait difficilement ces besoins. Par ailleurs, 27,7 % des ménages urbains estiment vivre assez bien avec leurs revenus contre 18,7 % des ménages ruraux. Quel que soit le milieu, il ressort que le nombre de ménages qui pense vivre passablement avec leur revenu est plus important par rapport aux autres situations de pauvreté.

L'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté a été appréhendée à travers l'auto-évaluation des ménages.



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Les ménages maliens, en se prononçant sur la pauvreté relativement à leur niveau de vie ainsi que celui des ménages de leur localité, 52,1 % d'entre eux s'estiment pauvres et seulement 3,1 % d'entre eux s'estiment riches. En milieu rural, plus de la moitié des ménages s'estime pauvres (54,6 %) contre 45,9% en milieu urbain.

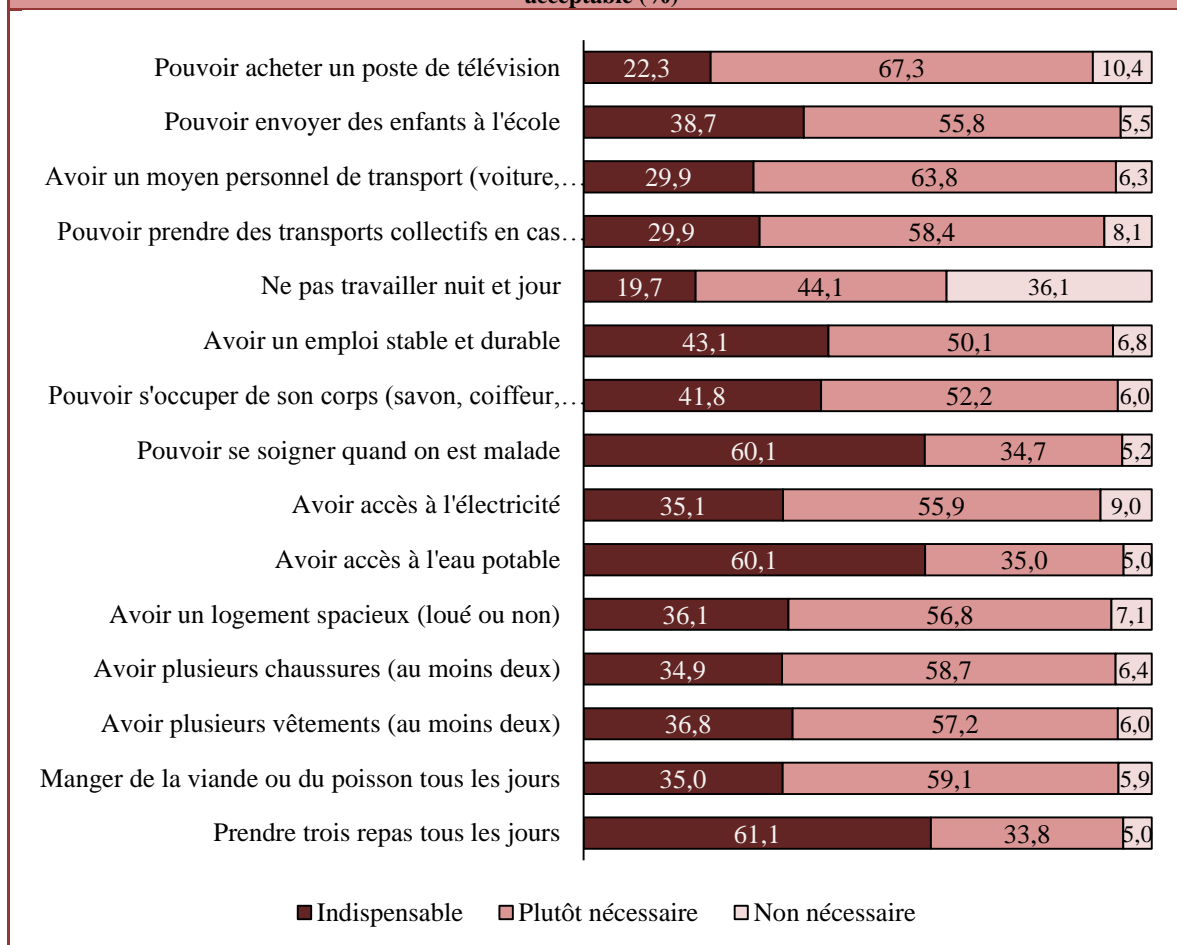
Tableau 12 : Répartition des ménages par région, milieu de résidence selon leur appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (%)

Région	Ni pauvres ni riches			Total
	Pauvres		Riches	
Kayes	40,2	57,7	2,1	100
Koulikoro	68,2	23,8	8,1	100
Sikasso	44,2	54,6	1,2	100
Ségou	38,8	59,5	1,8	100
Mopti	76,7	21,9	1,4	100
Tombouctou	29,6	68,4	2,0	100
Gao	53,4	34,1	12,5	100
Bamako	49,2	49,2	1,6	100
Milieu				
Urbain	45,9	51,8	2,3	100
<i>'Bamako</i>	49,2	49,2	1,6	100
<i>'Autres villes</i>	42,6	54,4	3,0	100
Rural	54,6	42,0	3,5	100
Ensemble	52,1	44,7	3,1	100,0

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Lors de l'enquête, des questions relatives à la nécessité ou non de certains aspects du bien-être ont été posées aux ménages. Ce sont notamment : Alimentation et habillement, Logements, Santé soins du corps, Travail, Transport, Education, Loisirs et Divers. Pour chaque élément, un certain nombre de besoin est cité et c'est au ménage de dire si le besoin est indispensable, nécessaire ou non pour avoir des conditions de vie acceptable. Ainsi, les résultats présentés sur le graphique ci-dessous montrent les statistiques relatives à ce volet.

Graphique 12 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%)



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

En réalité, tous les éléments proposés semblent indispensables ou nécessaires. Cependant, il est à constater que les besoins « Pouvoir se soigner quand on est malade », « prendre trois repas tous les jours », « avoir accès à l'eau potable », ou encore « avoir un emploi stable et durable » sont ceux des plus indispensables du point de vue des ménages. Ces résultats reflètent ainsi les préoccupations prioritaires de la population à pouvoir satisfaire les besoins de base liés à la santé, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, et à pouvoir disposer d'un emploi durable et stable.

Les résultats détaillés concernant la perception des ménages sur les aspects du bien-être cités par milieu de résidence sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 13 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%)		Urbain	Rural	Ensemble
Prendre trois repas tous les jours	Oui, indispensable	64,5	59,8	61,1
	Oui, plutôt nécessaire	32,5	34,4	33,8
	Non	3,0	5,8	5,0
Manger de la viande ou du poisson tous les jours	Oui, indispensable	37,4	34,1	35,0
	Oui, plutôt nécessaire	59,5	58,9	59,1
	Non	3,2	7,0	5,9
Avoir plusieurs vêtements (au moins deux)	Oui, indispensable	43,8	34,0	36,8
	Oui, plutôt nécessaire	52,4	59,1	57,2
	Non	3,8	6,9	6,0
Avoir plusieurs chaussures (au moins deux)	Oui, indispensable	42,3	32,0	34,9
	Oui, plutôt nécessaire	53,4	60,8	58,7
	Non	4,3	7,2	6,4
Avoir un logement spacieux (loué ou non)	Oui, indispensable	48,7	31,1	36,1
	Oui, plutôt nécessaire	47,4	60,5	56,8
	Non	3,9	8,4	7,1
Avoir accès à l'eau potable	Oui, indispensable	67,6	57,1	60,1
	Oui, plutôt nécessaire	29,5	37,1	35,0
	Non	3,0	5,8	5,0
Avoir accès à l'électricité	Oui, indispensable	42,0	32,3	35,1
	Oui, plutôt nécessaire	54,0	56,6	55,9
	Non	4,0	11,0	9,0
Pouvoir se soigner quand on est malade	Oui, indispensable	67,5	57,1	60,1
	Oui, plutôt nécessaire	29,5	36,8	34,7
	Non	3,0	6,1	5,2
Pouvoir s'occuper de son corps (savon, coiffeur, etc.)	Oui, indispensable	53,5	37,2	41,8
	Oui, plutôt nécessaire	43,3	55,7	52,2
	Non	3,2	7,1	6,0
Avoir un emploi stable et durable	Oui, indispensable	53,9	38,8	43,1
	Oui, plutôt nécessaire	43,1	52,9	50,1
	Non	3,0	8,3	6,8
Ne pas travailler nuit et jour	Oui, indispensable	27,2	16,8	19,7
	Oui, plutôt nécessaire	35,2	47,7	44,1
	Non	37,6	35,6	36,1
Pouvoir prendre des transports collectifs en cas de besoin	Oui, indispensable	41,4	30,3	33,5
	Oui, plutôt nécessaire	49,2	62,1	58,4
	Non	9,4	7,5	8,1
Avoir un moyen personnel de transport (voiture, moto, bicyclette, etc.)	Oui, indispensable	33,8	28,3	29,9
	Oui, plutôt nécessaire	62,5	64,3	63,8
	Non	3,8	7,3	6,3
Pouvoir envoyer des enfants à l'école	Oui, indispensable	47,1	35,4	38,7
	Oui, plutôt nécessaire	49,9	58,1	55,8
	Non	3,0	6,5	5,5
Pouvoir acheter un poste de télévision	Oui, indispensable	29,3	19,6	22,3
	Oui, plutôt nécessaire	65,0	68,2	67,3
	Non	5,7	12,2	10,4

Source : EMOP 2017/2018, page 2 (juillet-septembre)

Par rapport à ces besoins minimums, on présente les résultats sur le niveau de satisfaction des ménages c'est à dire leur capacité à faire face au besoin.

Tableau 14: Situation de Satisfaction des ménages par rapport aux besoins minimums de base (%)

	Très Satisfait	Satisfait	Pas vraiment	Pas du tout	Solde d'opinion
Prendre trois repas par jour tous les jours	7,1	47,6	41,2	4,0	9,5
Consommation de la viande ou du poisson par jour	2,0	28,0	58,5	11,5	-40,0
Vêtements pour vous et votre ménage	2,9	37,3	54,9	5,0	-19,7
Chaussures pour vous et votre ménage	2,9	38,5	54,0	4,6	-17,1
Votre logement	2,9	42,8	45,5	8,9	-8,8
Accès à l'eau potable	5,3	38,8	45,0	10,9	-11,8
Accès à l'électricité	3,0	24,5	39,8	32,7	-45,0
Soins, médicaments en cas de maladie	2,9	33,0	52,9	11,1	-28,2
Propreté, soins du corps	4,1	49,1	43,2	3,6	6,4
Moyens de transport utilisés	2,3	31,8	54,3	11,6	-31,8
Education des enfants	3,3	43,0	47,6	6,0	-7,3

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Le solde d'opinion est défini comme la différence entre la proportion de répondants ayant exprimé une opinion positive et la proportion de répondants ayant exprimé une opinion négative⁴. Il donne une mesure du niveau de satisfaction des conditions minimums de bien-être.

Les besoins évoqués comme les plus indispensables par les ménages ne sont pas tous satisfaits. En effet, seuls les besoins de « Prendre trois repas par jour tous les jours » et de « Propreté, soins du corps » sont satisfaits avec des soldes d'opinion de 9,5 % et 6,4 % respectivement. Les autres besoins tels que « accès à l'électricité », « les moyens de transport utilisés », « consommation de la viande ou du poisson par jour », « soins, médicaments en cas de maladie » et « accès à l'eau potable » sont les plus insatisfaits pour la majorité des ménages.

En s'intéressant au montant nécessaire par mois et par ménage pour vivre, on trouve les résultats présentés dans le tableau ci-dessous.

⁴ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/solde-opinion.htm>

Tableau 15: Le montant minimum nécessaire pour vivre par région, milieu et selon le sexe du chef de ménage

	Moins de 35 000 FCFA	Entre 35000 et moins de 50 000 FCFA	Entre 50000 et moins de 75 000 FCFA	Entre 75000 et moins de 120 000 FCFA	120000 ou plus	Total
Région						
Kayes	5,3	5,3	19,8	31,5	38,1	100
Koulikoro	8,4	12,9	19,8	32,5	26,4	100
Sikasso	21,6	11,1	18,0	29,5	19,8	100
Ségou	38,1	19,4	17,5	19,1	5,8	100
Mopti	31,6	12,2	15,6	22,0	18,6	100
Tombouctou	2,9	16,9	24,3	25,8	30,1	100
Gao	3,4	0,6	4,5	30,4	61,2	100
Bamako	1,1	1,5	7,7	33,4	56,4	100
Milieu						
Urbain	7,0	6,0	12,1	31,9	43,0	100
<i>'Bamako</i>	<i>1,1</i>	<i>1,5</i>	<i>7,7</i>	<i>33,4</i>	<i>56,4</i>	100
<i>'Autres villes</i>	<i>13,1</i>	<i>10,7</i>	<i>16,6</i>	<i>30,3</i>	<i>29,3</i>	100
Rural	20,8	12,7	18,1	26,0	22,4	100
Sexe du chef de ménage						
Masculin	16,9	11,0	16,3	28,0	27,8	100
Féminin	16,7	9,1	17,7	23,1	33,4	100
Ensemble	16,9	10,8	16,4	27,6	28,3	100

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Dans l'ensemble, plus d'un ménage sur quatre (28,3 %) estime qu'au Mali, il faut au moins 120 000 FCFA comme minimum par mois pour pouvoir vivre. Par contre, seulement 16 % des ménages au niveau national estime que le minimum du montant nécessaire par mois pour un ménage est 35 000 FCFA.

Les résultats selon le milieu de résidence montrent que pour 43,0 % des ménages urbains, il faut 120 000 FCFA au moins pour vivre contre 22,4 % pour les ménages ruraux. A Bamako, plus de la moitié des ménages (56,5 %), le même montant est nécessaire pour vivre par mois. Cette analyse par région laisse voir que dans la région de Gao plus de deux ménages sur trois estiment qu'il faut un minimum de 120 000 FCFA pour vivre. Cette région est suivie par le district de Bamako (56,4 % des ménages).

Tableau 16 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur situation financière actuelle (%)						
	Vous arriviez à épargner beaucoup	Vous arriviez à épargner un peu d'argent	Vous arriviez tout juste à l'équilibre	Vous êtes obligé de tirer sur vos réserves	Vous êtes obligés de vous endetté	Vous aviez bénéficié d'un appui
Région						
Kayes	0,2	26,2	47,5	6,1	17,6	2,4
Koulikoro	1,9	11,5	37,6	22,6	23,4	3,1
Sikasso	0,2	20,2	52,4	15,6	8,8	2,8
Ségou	0,3	18,3	56,5	13,5	8,3	3,1
Mopti	0,8	12,4	45,2	17,2	14,9	9,5
Tombouctou	0,2	15,7	20,3	16,1	44,6	3,0
Gao	0,4	4,8	16,2	10,1	67,0	1,5
Bamako	0,4	26,4	58,7	3,4	8,0	3,2
Milieu						
Urbain	0,5	25,1	51,9	7,3	11,8	3,4
'Bamako	0,4	26,4	58,7	3,4	8,0	3,2
'Autres villes	0,7	23,7	45,1	11,3	15,6	3,6
Rural	0,7	15,0	43,7	16,1	20,4	4,2
Sexe du chef de ménage						
Masculin	0,7	18,1	46,3	13,8	17,6	3,5
Féminin	0,1	15,1	42,4	10,6	21,9	9,9
Ensemble	0,6	17,8	46,0	13,6	18,0	4,0

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

4.2. Opinions des ménages sur les actions prioritaires à mener pour sortir de la pauvreté

L'opinion de la communauté à travers celle des ménages qui la composent, est un indicateur assez pertinent pour cibler les interventions dans le cadre d'une politique de développement axée sur une approche participative.

Dans cette enquête, les ménages se sont prononcés par rapport aux actions des autorités en matière de lutte contre la pauvreté.

Dans l'ensemble, pour près de huit ménages sur dix (78,2 %), leur niveau de vie s'est maintenu ou amélioré au cours de l'année écoulée. Par contre, un peu plus d'un ménage sur cinq (21,8 %) estiment que leur niveau de vie s'est dégradé. En examinant les résultats selon le sexe, on note que dans les ménages où le chef est une femme, 27,5 % d'entre eux estiment que leur situation s'est dégradée, contre 21,3 % pour les chefs de ménages masculins. Ce résultat selon le milieu de résidence atteste qu'il n'y a pas de différence entre les ménages vivants en milieu rural et ceux vivants en milieu urbain en ce qui concerne la dégradation de la condition de vie.

Tableau 17 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur perception sur le changement de leur niveau de vie (%)			
	Amélioré	Maintenu	Dégradé
Région			
Kayes	24,7	60,1	15,3
Koulikoro	9,0	60,8	30,1
Sikasso	43,5	47,1	9,5
Ségou	40,9	45,1	14,1
Mopti	13,7	63,4	22,9
Tombouctou	2,9	76,0	21,1
Gao	2,5	19,5	78,0
Bamako	10,2	68,9	20,9
Milieu			
Urbain	18,5	59,9	21,6
<i>'Bamako</i>	10,2	68,9	20,9
<i>'Autres villes</i>	27,0	50,7	22,3
Rural	22,1	56,0	21,9
Sexe du chef de ménage			
Masculin	21,0	57,7	21,3
Féminin	22,3	50,2	27,5
Ensemble	21,1	57,1	21,8

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Selon les opinions des ménages sur les actions des autorités en faveur de la lutte contre la pauvreté, près d'un ménage sur deux (56,4 %) estime que les politiques des autorités sont inefficaces et 24,6 % des ménages n'ont pas tranché sur la question. Seulement environ un ménage sur cinq (19,0 %) pense que les politiques des autorités sont efficaces.

Tableau 18 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur opinion sur l'efficacité des actions des autorités en matière de lutte contre la pauvreté (%)				
	Efficace	Non efficace	Ne sait pas	Total
Région				
Kayes	17,0	62,4	20,6	100
Koulikoro	12,4	70,3	17,3	100
Sikasso	27,7	47,0	25,4	100
Ségou	27,5	45,2	27,4	100
Mopti	17,2	50,4	32,4	100
Tombouctou	5,4	48,6	45,9	100
Gao	25,4	57,4	17,3	100
Bamako	16,9	68,3	14,8	100
Milieu				
Urbain	19,8	61,9	18,3	100
<i>'Bamako</i>	16,9	68,3	14,8	100
<i>'Autres villes</i>	22,7	55,4	21,9	100
Rural	18,8	54,2	27,0	100
Sexe du chef de ménage				
Masculin	19,4	56,1	24,5	100
Féminin	14,9	60,0	25,1	100
Ensemble	19,0	56,4	24,6	100

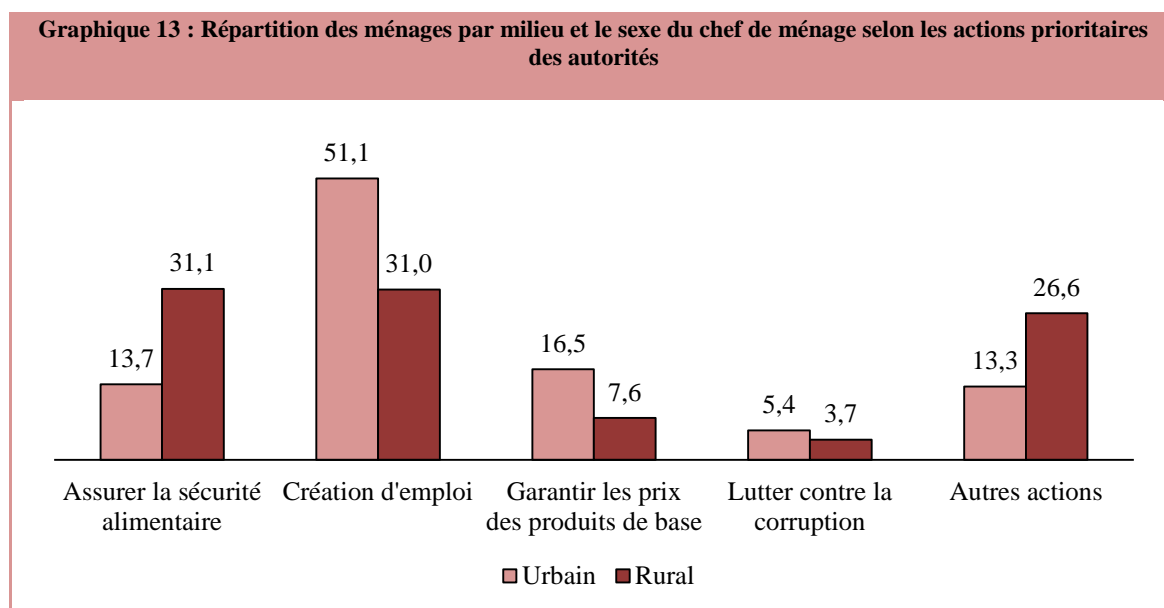
Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Pour aider les autorités à prendre des décisions efficaces de lutte contre la pauvreté, les avis des ménages ont été recueillis et se présentent comme suit :

Tableau 19 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités						
	Assurer la sécurité alimentaire	Création d'emploi	Garantir les prix des produits de base	Lutter contre la corruption	Autres actions	Total
Région						
Kayes	33,7	22,2	2,3	0,7	41,2	100
Koulikoro	26,4	48,5	7,8	1,2	16,2	100
Sikasso	21,1	33,0	13,8	4,1	28,0	100
Ségou	30,9	18,0	12,2	8,5	30,4	100
Mopti	35,6	26,6	7,0	5,5	25,3	100
Tombouctou	19,7	64,3	0,2	2,7	13,0	100
Gao	31,9	58,9	2,5	0,4	6,2	100
Bamako	9,7	51,6	23,9	6,0	8,7	100
Milieu						
Urbain	13,7	51,1	16,5	5,4	13,3	100
'Bamako	9,7	51,6	23,9	6,0	8,7	100
'Autres villes	17,8	50,6	8,9	4,7	18,0	100
Rural	31,1	31,0	7,6	3,7	26,6	100
Sexe du chef de ménage						
Masculin	26,2	35,9	10,2	4,2	23,5	100
Féminin	26,2	47,0	8,8	3,5	14,6	100
Ensemble	26,2	36,7	10,1	4,2	22,9	100

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Les résultats montrent que les actions de lutte contre la pauvreté devraient se focaliser sur la création d'emploi (36,7 %) et la sécurité alimentaire (26,2 %). Surtout en milieu urbain, c'est la création d'emploi (51,1 %) qui préoccupe le plus tandis qu'en milieu rural c'est la sécurité alimentaire qui constitue la priorité avec 31,1%.



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

5 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

5.1. Dépenses totales

Les dépenses de consommation des ménages pour la période juillet-septembre 2017 sont estimées à 1056 milliards de FCFA contre 1048 milliards (sur la période d'Avril à Juin), soit une augmentation de 0,76 %. Cette hausse s'expliquerait par les dépenses des fêtes effectuées par les ménages sur des articles d'habillements et de chaussures.

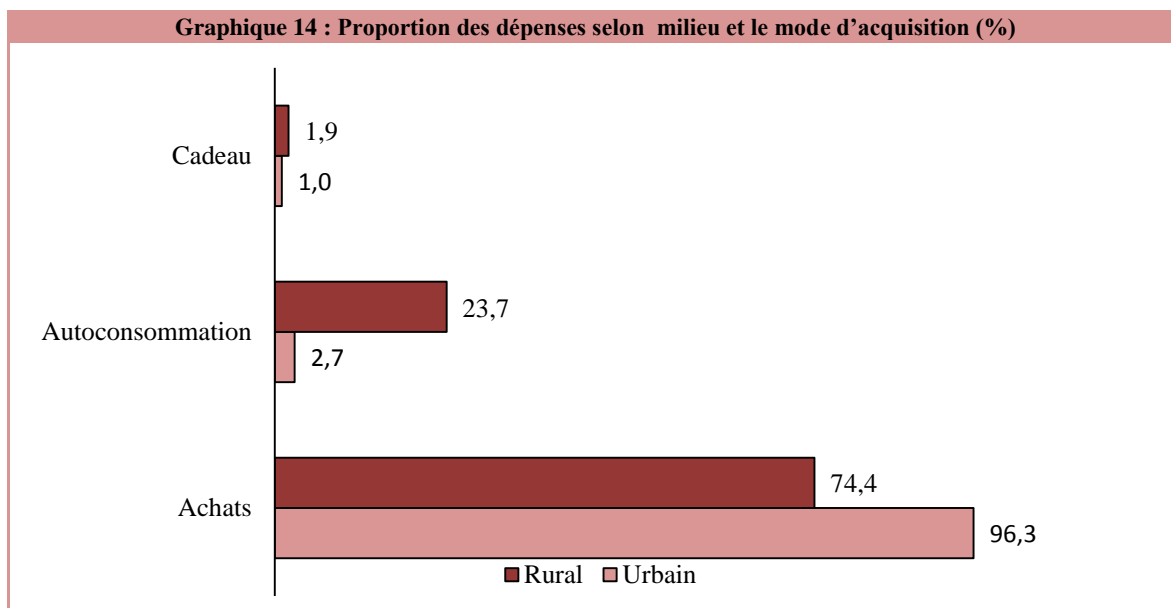
Dans l'ensemble, la dépense moyenne trimestrielle des ménages est estimée à 434 258 FCFA sur la période de référence. Elle a donc légèrement augmenté par rapport au premier passage (433 683 FCFA). Quel que soit l'indicateur sur les dépenses (les dépenses par ménages, par tête et par équivalent adulte), le niveau a connu une augmentation par rapport aux valeurs collectées pendant la période d'Avril à Juin.

Tableau 20 : Dépenses trimestrielles des selon le milieu de résidence (FCFA)

	Urbain		Rural		Ensemble	
	Moyenne	Total	Moyenne	Total	Moyenne	Total
Dépenses des ménages	576 020	396 930 688 330	378 232	659 481 284 277	434 258	1 056 411 972 607
Dépenses par tête	103 265		56 066		69 435	
Dépenses par équivalent adulte	133 018		74 235		90 886	

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

La consommation finale des ménages est estimée à partir des achats directs des biens et services sur le marché (biens ou services de consommation courante acquis sur les 3 derniers mois), de l'autoconsommation et des cadeaux.



Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

L'acquisition des biens et services par les ménages est caractérisés par une forte influence des échanges monétaires. Dans le milieu rural, la proportion des achats dans les dépenses totales est inférieure à celle du milieu urbain (74,4 % contre 96,3 % respectivement). Mais les deux proportions restent tout de même élevées.

Tableau 21 : Structure de la consommation des ménages entre juin – septembre 2017 selon le mode d'acquisition (%)

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Ensemble	
	Avril-juin	Juillet-septembre	Avril-juin	Juillet-septembre	Avril-juin	Juillet-septembre
Achats	95,9	96,3	76,7	74,4	84,4	82,6
Autoconsommation	2,7	2,7	21,3	23,7	13,8	15,8
Cadeau	1,4	1,0	2,0	1,9	1,8	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Achats	46,0	43,8	54,0	56,2	100,0	100,0
Autoconsommation	8,0	6,5	92,0	93,5	100,0	100,0
Cadeau	31,5	23,4	68,5	76,6	100,0	100,0
Ensemble	40,5	37,6	59,5	62,4	100,0	100,0

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

On constate que 82,6 % des dépenses de consommation des ménages sont effectuées par achats contre 84,4 % sur la période avril-juin de la même année. Tandis que la part de l'autoconsommation est faible dans le milieu urbain (2,7 %) et constitue 23,7 % des dépenses en milieu rural.

5.2. Part des dépenses par fonction de consommation

L'analyse des dépenses est faite par fonction de consommation. Un regroupement de l'ensemble des dépenses est fait entre 12 fonctions de consommation comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous. Ainsi, on présente dans ce tableau la part allouée à chaque fonction de consommation et par milieu.

Dans ce passage, les ménages ont mis 69,9 % de leurs dépenses totales dans l'alimentaire contre 65,3 % au premier passage. La part budgétaire de cette fonction est plus importante dans le milieu rural que dans le milieu urbain (78,8 % contre 55,2 %).

Tableau 22 : Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %
Part des dépenses des fonctions de consommation en Juillet – Septembre 2017 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	218,9	55,2	519,6	78,8	738,5	69,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,3	0,3	1,9	0,3	3,3	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	32,6	8,2	42,8	6,5	75,4	7,1
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	50,4	12,7	13,0	2,0	63,4	6,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	5,8	1,5	8,4	1,3	14,2	1,3
Santé	8,7	2,2	19,8	3,0	28,5	2,7
Transport	34,5	8,7	22,4	3,4	57,0	5,4
Communication	14,9	3,8	12,0	1,8	26,9	2,5
Loisirs et Cultures	4,9	1,2	6,1	0,9	11,0	1,0
Enseignements	0,9	0,2	0,1	0,0	1,0	0,1
Restaurants et Hôtels	1,6	0,4	0,6	0,1	2,2	0,2
Biens et services Divers	22,4	5,7	12,6	1,9	35,1	3,3
Total	396,9	100	659,5	100	1056,4	100
Part des dépenses des fonctions de consommation en Avril – Juin 2017 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	224,1	52,8	460,4	73,8	684,4	65,3
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,8	0,4	2,5	0,4	4,2	0,4
Articles d'Habilllements et Chaussures	20,2	4,8	29,7	4,8	49,8	4,8
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	54,9	12,9	19,0	3,1	73,9	7,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	11,0	2,6	17,6	2,8	28,6	2,7
Santé	11,8	2,8	21,8	3,5	33,5	3,2
Transport	41,7	9,8	35,9	5,7	77,5	7,4
Communication	19,5	4,6	16,0	2,6	35,5	3,4
Loisirs et Cultures	7,6	1,8	8,3	1,3	15,9	1,5
Enseignements	7,3	1,7	1,7	0,3	9,1	0,9
Restaurants et Hôtels	1,9	0,4	0,7	0,1	2,6	0,2
Biens et Services Divers	22,6	5,3	10,7	1,7	33,3	3,2
Total	424,2	100,0	624,2	100,0	1048,4	100,0

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

ANNEXES

Tableau A. 1 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction selon le groupe d'âge (%)

	Moins de 5 ans	5 - 10 ans	11 -14 ans	15 - 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Région						
Kayes	29,8	22,6	20,9	31,1	44,0	28,7
Koulikoro	27,9	20,4	16,8	21,0	37,2	22,6
Sikasso	33,8	17,8	14,6	20,1	35,7	22,6
Ségou	33,7	21,5	16,5	17,2	37,8	22,3
Mopti	42,1	28,6	25,4	26,4	51,3	31,6
Tombouctou	43,2	36,0	31,8	52,4	58,0	44,9
Gao	16,3	7,2	7,5	14,2	29,0	13,2
Bamako	35,8	21,7	15,9	20,9	42,8	24,0
Milieu						
Urbain	34,1	21,1	16,2	21,7	42,3	24,1
Rural	33,3	22,4	18,9	24,1	40,7	26,0
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	33,5	22,6	19,4	24,9	40,8	27,5
Fondamental I	0,0	21,0	17,4	22,8	45,1	21,0
Fondamental II	.	0,0	17,8	18,9	35,7	19,0
Secondaire	.	.	90,5	20,6	55,6	22,8
Supérieur	.	.	.	19,3	31,9	20,7
Ensemble	33,5	22,1	18,2	23,5	41,1	25,5

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 2 : Prévalence de certaines maladies au cours des 3 derniers mois, selon la région, le milieu, le sexe et le groupe d'âge (%)

	Paludisme	Diarrhée	Douleurs dans le dos/membre/articulations	Toux	Problème de peau	Problème d'oreille/nez/gorge	Problème de l'œil	Problème dentaire	Blessure/fracture/entorse	Tension/Diabète	Maux de ventre	Maux de tête/cephalées	Autres	Population Totale
Région														
Kayes	16,6	1,1	2,7	1,8	0,8	0,2	0,4	0,3	0,4	0,9	3,0	1,6	0,8	2 590 017
Koulikoro	14,4	0,9	2,3	0,9	0,3	0,3	0,3	0,1	0,5	0,7	1,4	1,1	0,7	3 146 696
Sikasso	18,6	0,1	1,2	0,4	0,3	0,3	0,1	0,1	0,4	0,6	0,7	0,3	0,6	3 433 902
Ségou	15,8	0,5	1,3	1,4	0,4	0,2	0,4	0,1	0,3	0,4	1,3	0,6	0,9	3 037 880
Mopti	18,4	2,6	3,3	2,3	0,8	0,3	0,2	0,2	0,6	0,4	1,9	2,1	0,2	2 645 353
Tombouctou	38,1	0,3	12,1	3,5	0,1	0,4	0,2	0,3	2,5	0,6	0,8	1,8	0,0	876 661
Gao	8,6	1,0	1,4	0,2	0,7	0,2	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	704 537
Bamako	9,2	0,6	1,6	2,4	0,6	0,8	0,5	0,6	1,4	1,3	1,7	1,5	6,0	2 351 948
Milieu														
Urbain	17,6	1,0	2,7	1,4	0,5	0,3	0,3	0,2	0,5	0,5	1,6	1,2	0,6	14 082 209
Rural	9,2	0,6	1,6	2,4	0,6	0,8	0,5	0,6	1,4	1,3	1,7	1,5	6,0	2 351 948
Sexe														
Masculin	17,6	1,0	2,7	1,4	0,5	0,3	0,3	0,2	0,5	0,5	1,6	1,2	0,6	14 082 209
Féminin	16,1	0,9	2,4	1,3	0,5	0,3	0,3	0,2	0,8	0,5	1,1	1,1	1,1	9 368 278
Groupe d'âge														
Moins de 5 ans	23,6	2,8	0,3	3,5	1,1	0,4	0,2	0,2	0,4	0,0	1,1	0,4	1,4	3 558 406
5 - 10 ans	17,1	0,6	0,3	1,2	0,4	0,2	0,2	0,1	0,6	0,0	0,7	0,9	0,6	3 918 789
11 -14 ans	13,3	0,3	0,5	0,6	0,3	0,1	0,1	0,0	0,5	0,0	1,0	1,2	0,9	1 808 023
15 - 59 ans	14,2	0,4	3,4	0,9	0,3	0,3	0,2	0,3	0,8	0,7	2,2	1,5	1,4	8 494 094
60 ans et plus	13,9	0,7	14,8	1,9	0,7	1,1	2,3	0,2	1,1	6,7	1,6	1,9	2,7	1 007 685
Ensemble	16,5	0,9	2,5	1,5	0,5	0,3	0,3	0,2	0,7	0,7	1,5	1,2	1,3	18 786 996

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 3 : Population malade ou blessée au cours des 12 derniers mois et types de maladies, par région, milieu et tranche d'âge de la population (% de la maladie)

	Paludisme	Diarhée	Douleurs dans le dos/membre/articulations	Toux	Problème de peau	Problème d'oreille/nez/gorge	Problème d'oeil	Problème dentaire	Blessure/fracture/entorse	Tension/Diabète	Maux de ventre	
Région												
Kayes	58,0	3,7	9,3	6,3	2,9	0,8	1,5	1,0	1,5	3,2	10,3	
Koulikoro	63,6	3,8	10,4	4,1	1,5	1,3	1,5	0,4	2,3	3,2	6,1	
Sikasso	82,0	0,6	5,2	1,7	1,3	1,1	0,4	0,6	1,8	2,7	3,2	
Ségou	70,9	2,1	6,0	6,3	1,7	1,0	1,6	0,5	1,2	1,6	5,9	
Mopti	58,3	8,2	10,5	7,1	2,5	1,0	0,5	0,6	1,8	1,2	6,1	
Tombouctou	84,7	0,6	26,9	7,8	0,2	0,9	0,5	0,6	5,7	1,4	1,7	
Gao	64,7	7,9	10,6	1,3	5,3	1,9	3,3	2,0	2,9	3,7	3,9	
Bamako	38,2	2,6	6,5	10,0	2,7	3,3	1,9	2,5	5,8	5,6	7,0	
Milieu												
Urbain	54,3	2,7	7,5	7,8	2,4	2,4	1,4	1,8	4,2	4,8	5,9	
<i>'Bamako</i>	38,2	2,6	6,5	10,0	2,7	3,3	1,9	2,5	5,8	5,6	7,0	
<i>'Autres villes</i>	70,3	2,7	8,5	5,6	2,1	1,5	0,9	1,1	2,6	3,9	4,8	
Rural	67,7	3,7	10,4	5,2	1,8	1,0	1,1	0,6	2,1	2,0	6,0	
Groupe d'âge de la population												
Moins de 5 ans	70,5	8,4	0,8	10,4	3,2	1,2	0,5	0,6	1,1	0,0	3,4	
5 - 10 ans	77,1	2,7	1,4	5,5	1,9	0,9	1,0	0,4	2,7	0,0	3,2	
11 -14 ans	73,1	1,8	2,8	3,5	1,4	0,8	0,8	0,3	2,5	0,2	5,5	
15 - 59 ans	60,5	1,5	14,3	3,9	1,4	1,4	0,8	1,5	3,3	3,0	9,2	
60 ans et plus	33,8	1,6	36,1	4,5	1,8	2,6	5,6	0,5	2,8	16,4	3,9	
Ensemble	64,6	3,5	9,7	5,8	2,0	1,3	1,2	0,9	2,6	2,7	6,0	

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 4 : Taux de fréquentation des infrastructures sanitaires, selon la région, le milieu et le niveau scolaire du ménage

	Hôpital public	CSCOM	CSRef ou des Cercles	Cabinet médical/Dentiste privé	Cabinet de soins privé	Clinique privée	Guérisseur/Marabout	Pharmacien/Pharmacie	Centre de santé confessionnel	Autres Publics	Autres Privés ou ONG
Région											
Kayes	17,9	69,7	2,0	0,5	1,8	3,0	0,9	0,7	0,1	1,5	1,9
Koulikoro	12,7	64,0	3,4	0,6	1,9	1,7	2,9	0,7	6,5	0,0	5,5
Sikasso	3,7	58,2	6,3	3,0	11,6	3,7	2,0	0,2	0,1	6,0	5,4
Ségou	2,5	60,6	9,3	1,1	2,7	0,4	18,4	1,4	0,8	1,4	1,4
Mopti	2,0	43,6	4,0	0,1	0,6	0,4	45,3	1,7	0,9	0,1	1,3
Tombouctou	26,4	59,8	11,7	0,2	0,2	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,2
Gao	16,8	62,2	20,1	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Bamako	16,1	26,1	16,8	2,0	8,2	17,9	4,1	2,3	0,8	1,0	4,6
Milieu											
Urbain	15,0	31,9	17,5	1,8	6,5	10,3	9,9	2,7	0,4	0,8	3,1
Rural	6,2	61,3	2,9	0,8	3,1	1,0	17,4	0,6	1,8	1,8	3,1
Groupe d'âge											
Moins de 5 ans	5,8	58,2	5,8	1,5	3,9	2,8	12,6	1,1	1,7	2,7	4,0
5 - 10 ans	5,9	58,6	5,3	0,7	3,1	2,5	17,5	1,2	0,9	0,5	3,8
11 -14 ans	4,4	56,7	5,3	1,1	3,6	5,0	16,5	2,3	1,9	1,2	2,0
15 - 59 ans	10,3	50,9	7,3	1,0	4,3	3,7	15,8	1,1	1,8	1,4	2,5
60 ans et plus	15,6	43,7	9,2	1,0	4,1	3,7	17,7	0,4	0,6	1,7	2,3
Niveau d'instruction du chef de ménage											
Aucun niveau	7,4	54,5	5,5	1,1	3,4	2,1	18,5	1,0	1,6	1,7	3,1
Fondamental I	9,2	57,4	8,7	0,6	5,3	5,3	6,7	1,2	1,0	1,2	3,3
Fondamental II	13,2	46,9	13,8	1,1	5,1	7,2	4,4	2,3	1,6	1,0	3,4
Secondaire	20,7	36,8	11,8	2,9	7,5	15,5	1,8	0,0	0,8	0,0	2,3
Supérieur	19,2	35,0	5,8	1,6	10,7	21,6	4,0	1,5	0,0	0,6	0,0
Ensemble	8,4	53,9	6,6	1,1	3,9	3,4	15,5	1,1	1,5	1,6	3,1

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 5 : Opinion de la population malade et n'ayant pas utilisé de service médical par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon les raisons de non utilisation (%)

	Pas nécessaire	Trop cher	Trop éloigné	Manque de confiance	Automédication	Autres
Région						
Kayes	9,5	26,8	0,3	,5	63,2	0,1
Koulikoro	23,3	19,5	1,0	1,6	51,5	3,6
Sikasso	15,3	9,6	0,1	,1	82,4	0,2
Ségou	13,2	6,7	0,5	,8	78,6	1,2
Mopti	21,5	27,9	8,3	,3	46,7	0,9
Tombouctou	42,8	28,8	2,3	,4	30,9	0,0
Gao	52,4	13,7	2,0	,7	32,2	1,5
Bamako	36,2	5,3	0,3	,8	58,7	0,7
Milieu						
Urbain	32,9	8,5	0,5	,9	58,4	0,9
Rural	21,0	21,7	2,6	,5	56,9	0,9
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	22,5	20,1	2,2	,5	57,2	0,8
Fondamental I	26,0	16,4	2,0	1,0	57,3	0,6
Fondamental II	30,9	9,8	0,0	,3	57,7	2,5
Secondaire	29,3	9,6	3,6	,0	56,8	0,6
Supérieur	21,1	4,2	0,0	,0	59,4	15,3
Ensemble	23,5	18,9	2,1	0,6	57,3	0,9

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 6 : Répartition des ménages (en %) par région et milieu de résidence, selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (chef de ménage masculin)

	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	39,9	58,2	2,0	100
Koulikoro	68,4	23,4	8,1	100
Sikasso	43,3	55,4	1,3	100
Ségou	37,8	60,3	1,9	100
Mopti	77,2	21,5	1,3	100
Tombouctou	30,0	67,8	2,2	100
Gao	51,1	36,6	12,3	100
Bamako	49,7	48,6	1,7	100
Milieu				
Urbain	45,6	52,2	2,2	100
Rural	54,5	42,1	3,4	100
Ensemble	52,1	44,8	3,1	100

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 7 : Répartition des ménages (en %) par région et milieu de résidence, selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (chef de ménage féminin)				
	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	45,3	51,2	3,5	100
Koulikoro	64,9	27,6	7,5	100
Sikasso	67,2	32,8	0,0	100
Ségou	50,3	49,7	0,0	100
Mopti	67,0	30,0	3,0	100
Tombouctou	26,6	73,4	0,0	100
Gao	63,7	22,9	13,4	100
Bamako	44,1	54,5	1,4	100
Milieu				
Urbain	48,7	48,4	2,9	100
Rural	56,1	39,9	4,0	100
Ensemble	52,8	43,7	3,5	100

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 8 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins alimentaires « Prendre trois repas tous les jours »					
	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	2,7	52,3	42,8	2,2	100
Koulikoro	12,2	30,0	53,0	4,9	100
Sikasso	18,1	56,7	24,3	0,8	100
Ségou	5,0	56,7	35,6	2,7	100
Mopti	3,2	37,2	52,6	7,0	100
Tombouctou	4,0	49,4	46,5	0,1	100
Gao	3,2	22,4	69,8	4,5	100
Bamako	3,9	63,0	25,7	7,3	100
Milieu					
Urbain	6,6	57,1	31,1	5,1	100
Rural	7,3	43,9	45,2	3,5	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	7,3	47,7	41,1	3,9	100
Féminin	4,9	46,9	43,1	5,1	100
Ensemble	7,1	47,6	41,2	4,0	100

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 9 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins en « logements » (en %)					
	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	2,2	51,4	32,8	13,6	100
Koulikoro	2,8	30,9	59,0	7,2	100
Sikasso	9,9	46,8	37,7	5,6	100
Ségou	0,5	58,4	37,8	3,3	100
Mopti	1,6	41,4	50,8	6,2	100
Tombouctou	1,0	41,6	56,9	0,5	100
Gao	3,7	27,9	65,7	2,6	100
Bamako	1,2	34,0	39,6	25,3	100
Milieu					
Urbain	3,2	37,3	43,2	16,3	100
Rural	2,7	44,9	46,4	5,9	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	3,0	42,6	45,7	8,7	100
Féminin	1,4	44,6	43,4	10,6	100
Ensemble	2,9	42,8	45,5	8,9	100

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 10 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins «d'Accès à l'eau potable»					
	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	2,9	54,8	32,2	10,1	100
Koulikoro	5,4	23,0	56,5	15,1	100
Sikasso	14,9	47,1	28,6	9,4	100
Ségou	2,2	35,9	50,6	11,3	100
Mopti	7,2	38,7	42,8	11,4	100
Tombouctou	0,9	28,2	66,7	4,3	100
Gao	7,2	20,1	65,6	7,0	100
Bamako	0,6	49,5	38,2	11,7	100
Milieu					
Urbain	4,8	46,7	39,4	9,1	100
Rural	5,5	35,7	47,2	11,6	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	5,4	38,6	44,9	11,1	100
Féminin	4,6	41,6	46,0	7,9	100
Ensemble	5,3	38,8	45,0	10,9	100

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 11 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins «d'Accès à l'électricité»					
	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	0,6	27,0	32,9	39,2	100
Koulikoro	5,3	15,2	54,5	25,0	100
Sikasso	9,4	34,4	22,6	33,6	100
Ségou	1,8	19,0	56,7	22,5	100
Mopti	2,0	7,3	28,9	61,8	100
Tombouctou	0,2	14,4	50,5	34,8	100
Gao	0,2	7,8	61,5	30,5	100
Bamako	0,4	59,2	27,8	12,6	100
Milieu					
Urbain	4,0	48,7	33,2	14,0	100
Rural	2,6	14,9	42,4	40,1	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	3,0	23,9	39,7	33,3	100
Féminin	2,5	31,7	40,6	25,2	100
Ensemble	3,0	24,5	39,8	32,7	100

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 12 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins «Soins et médicaments en cas de maladie»					
	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	0,6	31,0	56,7	11,7	100
Koulikoro	4,8	27,5	60,5	7,2	100
Sikasso	10,8	49,1	28,3	11,8	100
Ségou	0,9	37,6	53,4	8,1	100
Mopti	1,4	22,1	56,9	19,6	100
Tombouctou	0,5	26,0	70,0	3,5	100
Gao	0,9	15,2	74,9	9,1	100
Bamako	0,4	41,3	45,8	12,5	100
Milieu					
Urbain	2,8	42,2	45,8	9,2	100
Rural	2,9	29,4	55,8	11,9	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	2,9	33,0	52,8	11,3	100
Féminin	2,2	33,5	54,9	9,5	100
Ensemble	2,9	33,0	52,9	11,1	100

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 13 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins «Education des enfants»

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	0,7	50,4	44,6	4,3	100
Koulikoro	7,1	31,3	56,0	5,6	100
Sikasso	6,2	56,1	32,2	5,6	100
Ségou	2,3	41,7	51,0	5,0	100
Mopti	3,7	35,9	47,8	12,7	100
Tombouctou	0,3	37,6	60,6	1,4	100
Gao	5,0	29,9	53,4	11,7	100
Bamako	0,3	53,4	43,9	2,5	100
Milieu					
Urbain	2,7	54,4	39,8	3,2	100
Rural	3,6	38,5	50,7	7,2	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	3,3	42,8	47,9	6,0	100
Féminin	3,4	46,2	44,4	6,1	100
Ensemble	3,3	43,0	47,6	6,0	100

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A. 14 : Répartition des dépenses trimestrielles des ménages par fonction et par région (en milliards de FCFA)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	153,9	87,2	85,7	145,6	89,3	44,1	19,6	113,1	738,5
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,3	0,2	0,7	0,5	0,3	0,3	0,1	0,9	3,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	11,0	10,8	8,8	11,8	7,3	3,6	1,5	20,7	75,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	3,6	5,3	6,4	4,8	3,1	2,4	0,9	36,8	63,4
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,3	1,1	2,3	2,9	1,2	0,5	0,2	3,6	14,2
Santé	6,4	4,3	5,5	3,0	3,4	0,9	0,3	4,6	28,5
Transport	4,5	3,3	10,4	6,9	3,8	0,3	0,3	27,5	57,0
Communication	3,2	2,0	3,9	3,7	2,2	0,9	0,3	10,7	26,9
Loisirs et Cultures	0,7	0,5	4,0	1,1	0,4	0,4	0,0	3,8	11,0
Enseignements	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	1,0
Restaurants et Hôtels	0,0	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	2,2
Biens et services Divers	2,2	3,5	3,1	5,1	1,3	1,2	0,1	18,5	35,1
Total	188,3	118,7	131,3	185,5	112,3	54,7	23,4	242,2	1056,4

Source : EMOP 2017/2018, passage 2 (juillet-septembre)